

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 FEVRIER 2025 // N°1021 // PRIX 20 DA



MOULOUD MAMMERI

ÉCRIVAIN,
ANTHROPOLOGUE
ET VIGIE DE
L'ALGÉRIE
PLURIELLE

MISE EN PLACE PAR LA FRANCE DE MESURES RESTRICTIVES
À L'ACCÈS AU TERRITOIRE FRANÇAIS

UNE AUTRE PROVOCATION

- LE TORCHON BRÛLE
- LA MANŒUVRE FRANÇAISE NE PASSERA PAS, ALGER AVERTIT
- LE CONSEIL DE LA NATION SUSPEND SES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS

Lire en pages 2 et 3



MAROC-ISRAËL : UNE NORMALISATION SOUS LE SIGNE DE LA RÉPRESSION

EXPLORATION ET PRODUCTION
D'HYDROCARBURES

SONATRACH POURSUIT SON OPTION DE DIVERSIFICATION DE SES PARTENAIRES

P.6



AFFAIRE USM ALGER-RS
BERKANE :

LE TAS REMET LA CAF ET LES CHICANEURS À LEUR PLACE

EN APPLICATION DES STATUTS ET LES RÈGLEMENTS D'APPLICATION DES STATUTS DE LA CAF, LA CAF EST TENUE DE RESPECTER ET DE METTRE EN ŒUVRE LE DEVOIR DE NEUTRALITÉ POLITIQUE. LA FORMATION ARBITRALE DU TAS A CONCLU QUE « LES MAILLOTS DU RS BERKANE POUR LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION 2023/24, EN CE QU'ILS REPRÉSENTENT UNE CARTE TERRITORIALE COMPRENANT UNE IMAGE À CARACTÈRE POLITIQUE, ÉTAIENT CONTRAIRES AUX RÈGLEMENTS DE LA CAF », ET QUE « LA DÉCISION DE LA CAF DE MAINTENIR L'APPROBATION DES MAILLOTS EST AINSI ANNULÉE ET L'APPEL DE LA FAF EST ADMIS ».

Lire en page 16

MISE EN PLACE PAR LA FRANCE DE MESURES RESTRICTIVES À L'ACCÈS AU TERRITOIRE FRANÇAIS

Une autre provocation

Devant cet acte indélicat qui tord le cou aux traditions diplomatiques, l'Algérie a fait part de sa surprise et de son étonnement face à cette mesure qui, comble d'indélicatesse diplomatique, ne lui a pas été communiquée, comme le stipule l'article 8 de l'accord algéro-français

Par Hakim H.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a indiqué hier que le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé la mise en place de mesures restrictives concernant la circulation et l'accès au territoire français pour les ressortissants algériens détenteurs de documents de voyage spéciaux leur permettant d'être dispensés des formalités de visas. Devant cet acte indélicat qui tord le cou aux traditions diplomatiques, l'Algérie a fait part de sa surprise et de son étonnement face à cette mesure qui, comble d'indélicatesse diplomatique, ne lui a pas été communiquée, comme le stipule l'article 8 de l'accord algéro-français relatif



à l'exemption mutuelle de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques ou de mission. Il est précisé dans le communiqué que les autorités algériennes n'ont pas connaissance de telles mesures restrictives, à l'exception de deux cas récents. «Les autorités françaises ont présenté leurs excuses pour le premier cas, en réponse à l'enquête algérienne, en le qualifiant d'incident acciden-

tel dû à un dysfonctionnement de la chaîne de commandement. Le second cas récent fait toujours l'objet d'une demande d'explication similaire adressée aux autorités françaises», explique le communiqué. «L'annonce de ces mesures, dont l'État algérien n'a pas été informé, constitue un nouvel épisode d'une longue série de provocations, de menaces et de harcèlement dirigés contre l'Al-

gérie. Ces mesures n'auront toutefois aucun effet sur notre pays, qui ne s'y soumettra en aucune manière. Bien au contraire, l'Algérie répondra à toute mesure portant atteinte à ses intérêts par des mesures similaires, strictes et immédiates», a souligné le ministre. «L'Algérie semble être devenue l'enjeu d'une querelle politique franco-française où tous les coups bas sont tolérés, dans une compétition orchestrée par l'extrême droite», soutient le communiqué du ministère des Affaires étrangères qui avertit que «Ce mouvement, qui engage non seulement des forces politiques françaises, mais aussi des membres du gouvernement, pourrait entraîner des conséquences inattendues sur l'ensemble des dimensions des relations entre l'Algérie et la France».

H. H.

FRANCE-ALGÉRIE

La manœuvre française ne passera pas, Alger avertit

Par Aïda Mouni

La relation entre la France et l'Algérie connaît une nouvelle montée des tensions. Après une série de provocations, d'intimidations et de mesures restrictives prises par Paris, Alger hausse le ton et prévient : toute atteinte à ses intérêts se heurtera à des mesures réciproques, strictes et immédiates. Entre restrictions de visas, annulation des accords de 1968, instrumentalisation du Sahara occidental et les polémiques autour de Boualem Sansal, la France semble s'engager dans une confrontation ouverte, où la politique intérieure hexagonale dicte une ligne agressive à l'égard de son ancien territoire colonial. Le dernier épisode en date est l'annonce par le ministère français des Affaires étrangères de nouvelles restrictions de circulation et d'accès au territoire français visant des ressortissants algériens détenteurs de passeports diplomatiques ou de service. Une décision prise sans la moindre concertation, en violation de l'article 8 de l'accord franco-algérien sur l'exemption réciproque de visas. Dans un communiqué officiel, Alger a fait part de sa «surprise» et de son «étonnement», dénonçant une provocation de plus dans une longue série de mesures hostiles. «L'Algérie est manifestement devenue l'enjeu de querelles politiques intra-françaises où tous les coups bas politiques sont permis dans le cadre d'une compétition, dont l'extrême droite est l'instigateur, le référent et le donneur d'ordres», souligne le ministère algérien des Affaires étrangères. Ce durcissement français, présenté comme une «mesure sécuritaire», s'inscrit dans une logique de pression qui ne trompe personne, Paris cherche à imposer son rapport de force avec Alger, en jouant sur les leviers migratoires et diplomatiques.

L'INSTRUMENTALISATION DE LA QUESTION MIGRATOIRE

Depuis plusieurs mois, la France multiplie les restrictions de visas et les expulsions à destination de l'Algérie. La surmédiatisation de faits divers impliquant des Algé-

riens, souvent utilisés comme prétextes politiques, a servi d'alibi à un durcissement brutal. L'extrême droite et plusieurs membres du gouvernement ont utilisé ces événements pour exiger des mesures répressives contre les ressortissants algériens. Dans la foulée, la machine administrative s'est emballée, multiplication des obligations de quitter le territoire français (OQTF) visant des Algériens, durcissement des conditions de régularisation, et surtout, une volonté affichée d'en finir avec les accords franco-algériens de 1968, qui accordaient un statut privilégié aux Algériens en France. L'argument avancé par Paris est celui de l'équité «migratoire» avec les autres nationalités du Maghreb, mais la réalité est plus crue, il s'agit d'un calcul politique dans un contexte de sur-enchère droitière. En fragilisant le statut des Algériens en France, le gouvernement français espère flatter une opinion publique chauffée à blanc par l'extrême droite, tout en utilisant la question migratoire comme un levier de pression diplomatique. Au-delà de la question migratoire, un autre dossier cristallise la tension, celui du Sahara occidental. En juillet 2024, Emmanuel Macron a officiellement reconnu la souveraineté marocaine sur ce territoire occupé, rompant avec la traditionnelle prudence diplomatique française. Une décision qui s'est traduite par des visites d'officiels français à Laâyoune et Dakhla, et par des investissements massifs dans la région. Loin d'être anodine, cette prise de position est perçue par Alger comme une atteinte directe à ses intérêts stratégiques. L'Algérie, soutien historique du Front Polisario et défenseur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, voit dans cette reconnaissance un alignement dangereux de la France sur la politique expansionniste du Maroc. Pire encore, des discussions ont émergé autour de l'installation de bases militaires françaises dans les territoires sahraouis occupés, sous prétexte de sécuriser les investissements. Une telle implantation marquerait une nouvelle étape dans l'escalade franco-algérienne et raviverait les accusations de néocolonialisme à l'égard

de Paris. Dans cette stratégie de confrontation, Paris n'hésite pas à mettre en avant certaines figures médiatiques algériennes controversées pour alimenter la tension. Boualem Sansal, écrivain connu pour ses positions hostiles au gouvernement algérien et sa proximité avec des cercles politiques français, est régulièrement mis en avant comme un «symbole» de la liberté d'expression réprimée en Algérie. Cette instrumentalisation ne date pas d'hier. Mais, dans le contexte actuel, où la France tente d'isoler diplomatiquement l'Algérie, le soutien officiel apporté à Sansal s'inscrit dans une volonté de provoquer Alger. L'écrivain, qui se présente comme un dissident, est ainsi utilisé comme un outil de pression symbolique, Paris cherchant à accréditer l'idée d'un pouvoir algérien oppresseur et isolé. Or, en Algérie, Boualem Sansal est loin de faire consensus. Ses prises de position, notamment sur la question sahraouie ou palestinienne et son absence de critique à l'égard du colonialisme français, le placent en porte-à-faux avec une large partie de l'opinion publique. Son instrumentalisation par la diplomatie française illustre une méconnaissance profonde du terrain politique algérien et renforce la perception d'une ingérence maladroite.

VERS UNE RUPTURE DIPLOMATIQUE ?

Dans son affrontement avec l'Algérie, la France semble guidée par des considérations électoralistes et une vision dépassée de son rôle en Afrique. En cherchant à jouer la carte marocaine contre Alger, en multipliant les mesures vexatoires contre les ressortissants algériens et en s'alignant sur l'extrême droite dans le débat migratoire, Paris prend le risque de rompre définitivement avec un partenaire stratégique. Loin d'être une démonstration de force, cette politique ressemble à une fuite en avant, où l'arrogance diplomatique masque une perte d'influence grandissante. Alger, de son côté, reste fidèle à sa ligne : souveraineté, fermeté et refus du chantage. Dans ce bras de fer, la France pourrait bien perdre des plumes.

A.M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

La voie retrouvée

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

C'est sans doute le mois des belles moissons pour le peuple algérien et de la réaffirmation de l'Algérie dans le concert des nations, position qu'elle a désertée pendant une vingtaine d'années sous l'ancien président de la République en raison de la gestion désastreuse des affaires du pays. Les belles moissons récoltées par le peuple algérien sont le fruit de toutes les mesures salvatrices en faveur du pouvoir d'achat prises par le président Tebboune. Sa politique sociale marque les esprits et ce ne sont pas les étudiants qui voient leur bourse augmentée, ni les retraités dont la pension est revalorisée presque chaque année qui vont trouver à redire. À cela s'ajoute le statut spécial des médecins et des enseignants, une grande décision qui conforte les rangs des familles de la santé et de l'enseignement avec la revalorisation des salaires. Que dire encore des récentes inaugurations de stations de dessalement répondant aux besoins en eau potable des foyers algériens, si ce n'est que tout concourt à l'amélioration des conditions de vie du peuple algérien. L'objectif de ces mesures est évident : instaurer une paix sociale et une stabilité durable afin de raviver un climat propice aux affaires et aux relations avec d'autres pays. Cela s'est concrétisé progressivement avec le retour triomphal de notre diplomatie, quoiqu'il ne s'agisse que d'un début prometteur. Le président Tebboune y tient et il marque de son sceau ce redressement stratégique. Le partenariat avec de grandes puissances de ce monde, comme les États-Unis, la Russie et la Chine, est désormais une réalité palpable. La position constante de l'Algérie vis-à-vis de la question palestinienne et de celle du Sahara occidental donne de la crédibilité à notre pays, qui œuvre pour la paix et uniquement pour cet idéal. Avec les pays du Sahel, le retour à la normale s'annonce, avec une vision prospective sur les plans géopolitique et sécuritaire. Le réchauffement des relations algéro-espagnoles s'inscrit dans cette même logique. Nous constatons en effet que les deux pays entrent dans une phase de dégel après une période de crise, suite au positionnement de l'Espagne sur le Sahara occidental qui a impacté les relations bilatérales entre Alger et Madrid. L'Algérie est devenue aux yeux de l'Espagne un partenaire clé, et c'est ainsi que la porte de la réconciliation s'ouvre sur un avenir prometteur dans tous les domaines, économique et sécuritaire, pour les deux pays.

A.T.

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES
DU SAHARA OCCIDENTAL PAR LE MAROC

Genève Condamne

Par Younes B.

Dans les couloirs feutrés du Palais des nations à Genève, un constat implacable s'est imposé mardi lors d'une conférence internationale, au Sahara occidental, l'exploitation des richesses naturelles ne relève pas seulement d'une logique de profit, mais d'un instrument au service de l'occupation. Sous couvert de développement durable et d'énergies renouvelables, Rabat détourne les ressources de ce territoire non autonome pour asseoir sa présence militaire et réprimer les Sahraouis. Une politique dénoncée avec force par les participants à cette rencontre organisée par le Groupe de Genève pour le soutien au Sahara occidental, en marge de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme. Face à un auditoire composé de représentants diplomatiques, d'experts en droit international, d'organisations de défense des droits humains et de militants environnementaux, les intervenants ont décortiqué la mécanique du pillage à l'œuvre. Des mines de phosphate de Bou Craa, dont les gisements figurent parmi les plus riches et les plus purs au monde, aux ressources halieutiques exploitées en violation du droit international, en passant par les mégaprojets solaires et éoliens vantés par Rabat comme des modèles de transition énergétique, tout concourt à ancrer un fait accompli colonial sous couvert de prospérité économique. Loin de se limiter à une dénonciation militante, les débats ont mis en lumière les failles juridiques béantes qui entourent cette exploitation. Le Sahara occidental, reconnu par l'ONU comme un territoire non autonome, n'a jamais été sous souveraineté marocaine, rappellent les experts. Par conséquent, toute exploitation de ses richesses sans le consentement de son peuple constitue une violation du droit international, une réalité entérinée par de multiples décisions judiciaires. L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024 en est la plus récente illustration. En affirmant que le Maroc n'a aucun droit à exploiter les ressources naturelles sahraouies, cette décision représente un coup de semonce pour les multinationales et les États impliqués dans des accords commerciaux et énergétiques controversés avec Rabat. Pourtant, malgré ces condamnations judiciaires, l'économie de l'occupation prospère. À Laâyoune, Dakhla et ailleurs, des infrastructures se développent à grande vitesse, attirant investisseurs étrangers et industriels séduits par une main-d'œuvre bon marché et des avantages fiscaux consentis par le régime marocain. Ce boom économique, cependant, n'est qu'un mirage pour les Sahraouis, écartés de ces projets, soumis à une répression systématique et dont l'identité est marginalisée dans leur propre territoire. Derrière les promesses de développement durable et de croissance verte, une autre réalité s'impose, celle d'une répression féroce visant à faire taire toute opposition. Arrestations arbitraires, disparitions forcées, harcèlement des militants, le tout sous une surveillance étroite des forces de sécurité marocaines, marquent le quotidien des Sahraouis qui s'opposent au pillage de leurs ressources. Les témoignages recueillis à Genève par les organisations de défense des droits humains sont édifiants, des militants sahraouis ayant tenté de documenter l'exploitation illégale des ressources ont été arrêtés, torturés ou empêchés de quitter le territoire. La surveillance numérique s'intensifie, les médias indépendants sont muselés et toute voix dissidente est systématiquement réduite au silence. Ce colloque a révélé un changement de ton progressif au sein de la communauté internationale. Alors que de plus en plus d'États revoient leurs relations commerciales avec le Maroc en raison du non-respect du droit international, la pression s'accroît pour que des mécanismes de surveillance plus stricts soient mis en place afin de garantir que les ressources du Sahara occidental ne servent plus à financer son occupation. La présence significative de ministres, d'ambassadeurs et d'experts internationaux à cette rencontre témoigne d'une prise de conscience grandissante, le pillage des richesses sahraouies n'est pas un simple différend économique, c'est une violation des droits fondamentaux d'un peuple qui lutte pour son autodétermination. «Le Sahara occidental n'est pas seulement une question géopolitique, c'est un enjeu de justice globale», a souligné un intervenant en conclusion des débats. Reste à voir quelles suites concrètes seront données à ces échanges dans un contexte marqué par des enjeux économiques et diplomatiques majeurs.

Y. B.

MAROC-ISRAËL

Une normalisation sous le signe de la répression

Alors que la mobilisation internationale contre l'occupation israélienne prend de l'ampleur, Rabat poursuit son rapprochement avec Tel-Aviv, ignorant les appels de sa propre population et intensifiant la répression contre ceux qui osent s'opposer à cette alliance controversée.

Par Younes B.

Depuis la signature des accords de normalisation en 2020, la coopération entre le Maroc et Israël s'est accélérée bien au-delà du cadre diplomatique, touchant désormais les secteurs économique, militaire et sécuritaire. Une intégration qui, loin d'être purement stratégique, s'accompagne d'une répression accrue contre les militants pro-palestiniens.

Mardi, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a dénoncé cette dérive dans un communiqué cinglant. Son Conseil national alerte sur la nature de plus en plus profonde de cette alliance, affirmant que «le Maroc ne se contente plus de relations officielles, mais devient un acteur à part entière du projet sioniste». Des cargaisons de marchandises et d'armes en provenance ou à destination d'Israël transitent librement par les ports marocains, alors que plusieurs pays refusent désormais d'accueillir ces navires. Pendant ce temps, des salons économiques et industriels ouvrent grand leurs portes aux entreprises israéliennes, y compris celles liées au complexe militaro-sécuritaire, suscitant une indignation croissante au sein de la société marocaine. Une orientation d'autant plus choquante que les accusations de génocide et de crimes de guerre pesant sur l'entité sioniste ont été confirmées par la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale. Mais loin



de revoir sa position, le Makhzen resserre son étreinte avec Tel-Aviv, quitte à museler toute opposition.

Criminalisation de la dissidence

Au Maroc, dénoncer la normalisation devient un délit. Militants, avocats, journalistes, étudiants, tous ceux qui expriment leur rejet de cette alliance risquent désormais la prison. «Le Makhzen agit comme si l'allégeance aux sionistes était devenue une condition du patriotisme», fustige le Front. L'arrestation récente du militant Redouane El Qasstit, poursuivi pour ses prises de position en faveur de la Palestine, illustre cette politique de répression systématique. Accusé sur la base de charges floues, il fait face à un procès qualifié d'«inéquitable» par ses soutiens. Son cas n'est pas isolé, d'autres activistes ont été arrêtés ces derniers mois, soumis à des intimidations ou empêchés d'exercer leur travail. Lundi, la salle du tribunal de Tanger a été le théâtre d'une forte mobilisation. Militants des droits humains, avocats et

citoyens solidaires se sont rassemblés pour dénoncer ce qu'ils perçoivent comme une dérive autoritaire. «Ce procès est un signal envoyé à tous ceux qui contestent la politique du régime : la contestation ne sera pas tolérée», confie un manifestant, visiblement inquiet pour l'avenir des libertés publiques. Malgré la répression, la résistance s'organise. Des manifestations éclatent régulièrement à travers le pays, bravant l'interdiction tacite de toute critique publique de la normalisation. Des pétitions circulent, des tribunes se multiplient, et la société civile continue de dénoncer une politique perçue comme une trahison à l'histoire et aux engagements du Maroc vis-à-vis de la cause palestinienne. «Le régime croit pouvoir imposer cette alliance par la force, mais il sous-estime la profondeur du rejet populaire», observe un analyste. Car si la normalisation avance à marche forcée, elle se heurte à une réalité tenace, la Palestine reste une ligne rouge pour une large partie des Marocains.

Y.B.

LIBÉRATION DES PRISONNIERS PALESTINIENS

Le Hamas annonce un mécanisme contraignant

Par Boualem B.

Le porte-parole du Hamas, Abdellatif Al-Qanua, s'est exprimé ce mercredi sur l'échange de prisonniers avec l'occupation israélienne. Il a déclaré que le Hamas avait demandé cette fois des garanties quant à l'engagement de l'occupation à respecter l'accord de cessez-le-feu, en notant que le médiateur égyptien en serait le garant. «La libération du septième groupe de prisonniers coïncidera avec la remise par la résistance des corps des sionistes, mais avec un nouveau mécanisme qui garantit l'engagement de l'occupation à mettre en œuvre l'accord. La date de l'échange sera annoncée au moment opportun.» a déclaré Abdellatif al-Qanua. Concernant le rôle de l'Égypte dans la réussite de cette démarche, Al-Qanua a souligné que les médiateurs égyptiens avaient donné des

garanties. Il a ajouté que le Hamas était engagé envers eux et disposé à finaliser l'accord qui le lie à l'occupation israélienne. Concernant la deuxième phase des négociations avec l'occupation, le porte-parole du Hamas a déclaré : «Nous n'avons reçu aucune proposition relative à cette seconde phase, bien que nous soyons prêts et désireux de mener à bien toutes les étapes de l'accord.» Dans le même contexte, le Hamas a annoncé, mardi soir, que sa délégation, dirigée par Khalil al-Haya, s'était rendue au Caire, où elle a rencontré des responsables égyptiens pour discuter de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et de l'échange de prisonniers, ainsi que des perspectives de la deuxième phase des négociations. La délégation a précisé qu'un accord avait été trouvé pour résoudre la question du report de la libération

des prisonniers palestiniens qui devaient être libérés dans le cadre du 7^e échange. Ces prisonniers seront libérés en même temps que la remise des corps des otages israéliens tués dans les bombardements de l'armée d'occupation. La délégation du Hamas a tenu, à cette occasion, à réitérer sa position sur «la nécessité d'un respect total et strict de l'occupation israélienne à toutes ses dispositions et phases». Par ailleurs, des sources citées par l'AFP ont déclaré que «les médiateurs ont informé le Hamas que la date de mise en œuvre de l'échange de prisonniers commencera jeudi, jour où, selon l'accord, le Hamas et les factions de la résistance remettront quatre corps de prisonniers israéliens, et en retour, Israël libérera 625 détenus palestiniens de ses prisons».

B.B.

L'ENTITÉ SIONISTE A RENFORCÉ LES RESTRICTIONS DE L'ENTRÉE DES FIDÈLES.

Prise d'assaut de la mosquée d'Al Aqsa

Des colons sionistes ont pris d'assaut hier matin la mosquée Al-Aqsa. Placée sous haute protection par les forces d'occupation israéliennes, la mosquée Al-Aqsa est devenue difficilement accessible aux Palestiniens. Les Waks islamiques de Jérusalem occupée ont rapporté que des dizaines de colons ont pris d'assaut les cours d'Al-Aqsa et y ont pratiqué des rituels talmu-

diques et des prières dans la zone orientale de la mosquée. À l'approche du mois de Ramadhan, les forces d'occupation ont renforcé les restrictions sur l'entrée des fidèles dans la mosquée Al-Aqsa et ont imposé des contrôles d'identité pour les Palestiniens qui veulent y accéder. Al-Aqsa est devenue le théâtre d'une escalade des incursions de colons et des viola-

tions de son caractère sacré, avec l'augmentation du nombre d'assauts, l'exécution de rituels et de prières talmudiques. Hormis les jeudis et samedis, elle est soumise quotidiennement à une série d'incursions et de violations de la part des colons et de la police d'occupation, qui tentent de lui imposer des couleurs judaïques.

B.B.

RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU COSOB
Nouvelle stratégie financière



Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a supervisé les travaux de la réunion du Conseil scientifique du Comité de régulation et de suivi des opérations de bourse, installé lors de la deuxième conférence annuelle du marché financier. « La réunion s'est tenue au siège de la commission et a réuni un certain nombre de membres. Elle a été consacrée à l'étude des propositions présentées par les membres dans le but de reformuler une nouvelle vision stratégique pour le marché financier tout en améliorant sa performance et sa compétitivité. Au cours de

la réunion, l'idée de la possibilité d'organiser des visites de terrain et des visites d'entreprises a également été évoquée afin de présenter les avantages de la bourse et de les encourager à s'y intéresser», indique la COSOB sur sa page Facebook officielle. Cela s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Commission visant à améliorer le climat des affaires, à développer l'environnement du marché et à accroître son attractivité et son efficacité. En parallèle, la COSOB annonce également l'organisation d'une journée d'information sur le financement des entreprises par le marché financier, et ce, aujourd'hui, 27 février, à Oran.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
842 postes ouverts
au recrutement

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'ouverture d'un recrutement pour renforcer le personnel pédagogique et éducatif dans les établissements d'enseignement spécialisé ainsi que le personnel dans les établissements spécialisés dans la prise en charge des catégories parrainées, à travers un concours pour les diplômés.

Un communiqué du ministère explique que cette décision a été prise suite à une demande acceptée par le Premier ministre pour l'ouverture de 842 postes financiers pour les années 2025 et 2026.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a également mis à la disposition des candidats à l'inscription une plateforme numérique, sur le lien suivant : service-solidarite.gov.dz, qui s'ouvre simultanément



avec la parution de l'annonce d'emploi dans les quotidiens et/ou les agences locales pour l'emploi et le début des inscriptions dans chaque wilaya.

Le communiqué du ministère indique que les dos-

siers sont déposés au niveau des directions locales, accompagnés d'un récépissé d'enregistrement sur la plateforme. Le formulaire de demande d'emploi, en plus des documents requis émis dans l'offre d'emploi.

ALGEX

Avis important aux opérateurs économiques



L'entreprise nationale de transport maritime-CNAN El Djazair a annoncé la programmation d'une expédition maritime dédiée au transport de marchandises et de matières exportables à destination de la République islamique de Mauritanie. Selon un communiqué

publié par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur « ALGEX », la compagnie « CNAN » a annoncé la programmation d'un voyage en mer d'un navire dédié au transport de marchandises et de matières exportables vers la République islamique de Mauritanie, durant la période comprise entre le 28 février et le 4 mars 2025. "L'agence nationale de promotion du commerce extérieur " Algex " informe les opérateurs économiques et les exportateurs algériens que la société CNAN Algérie a programmé une expédition maritime spéciale vers la République islamique de Mauritanie entre le 28 février et le 04 mars 2025. Le programme est établi comme suit : embarcation des marchandises au port d'Alger jusqu'au 28 février 2025. « Embarcation des marchandises au port d'Oran jusqu'au 04 mars 2025", indique l'ALGEX sur sa page officielle Facebook.

REMISE DES PRIX DES HACKATHONS
« OPEN INNOVATION »

Biopharm célèbre l'innovation scientifique



Fort de son engagement pour le soutien de la recherche et de l'innovation scientifique, les laboratoires Biopharm ont pris part à l'initiative des HACKATHONS « open innovation » organisés par le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), en compagnie de 7 autres entreprises du secteur socio-économique

Cette expérience unique s'est achevée avec la distinction des 15 groupes lauréats qui ont été récompensés pour leurs solutions innovantes aux problématiques posées par les entreprises. "La cérémonie de remise des prix aux lauréats s'est tenue le samedi 22 février 2025 à l'ESHRA (école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger), donnant l'occasion pour les laboratoires Biopharm de récompenser les lauréats des deux hackathons qu'elle avait lancés sur l'intelligence artificielle appliquée à la recherche et au développement pharmaceutique, ainsi que la supply chain verte et la réduction de l'empreinte carbone", indique Biopharm sur son site web.

"Félicitations aux lauréats, et un grand merci aux coaches, experts, mentors et membres de l'association de génie pharmaceutique AGePhA pour leur contribution très appréciée", ajoute Biopharm.

LA DEMANDE MONDIALE DE GNL

Une augmentation de 60 % prévue d'ici 2040

Le géant britannique des hydrocarbures Shell affirme mardi que la demande mondiale de gaz naturel liquéfié (GNL) devrait augmenter plus que prévu au cours des quinze prochaines années, tirée par la croissance économique en Asie ou le transport maritime. La demande mondiale "devrait augmenter d'environ 60 % d'ici 2040, en grande partie grâce à la

croissance économique en Asie", mais aussi "à la réduction des émissions dans l'industrie lourde et les transports" et "à l'impact de l'intelligence artificielle", gourmande en énergie, indique Shell dans un communiqué. Shell, qui publie mardi ses "perspectives sur le GNL" pour 2025, ne prévoyait dans son précédent rapport annuel, publié l'an

dernier, qu'une hausse "de plus de 50 % d'ici 2040". "Le monde aura besoin de plus de gaz pour la production d'électricité, le chauffage et le refroidissement, l'industrie et les transports", résume Tom Summers, un responsable de Shell, cité dans le communiqué. Le groupe note que la Chine, confrontée à une demande intérieure croissante, "augmente considéra-

blement sa capacité d'importation de GNL", tandis que l'Inde "progressé également dans la construction d'infrastructures de gaz naturel". La demande sera aussi tirée par un nombre croissant de navires fonctionnant au GNL, qui "devient un carburant rentable pour le transport maritime et routier", dont il permet "de réduire les émissions", poursuit Shell.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz TEL/fax: 023.70.99.92 Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

EXPLORATION ET PRODUCTION D'HYDROCARBURES

Sonatrach poursuit son option de diversification de ses partenaires

Poursuivant sa politique de diversification des partenaires dans l'exploration et la production d'hydrocarbures, le groupe Sonatrach a signé en grandes pompes mardi à Alger un nouveau contrat de partage de production dans le périmètre de Hassi Berkane Nord, d'une valeur de 850 millions de dollars, dont 50 millions de dollars pour la recherche et 800 millions de dollars pour le développement de ce gisement gazier.

Par Merouane Korso

Le contrat est qualifié de "haute importance" pour le secteur des hydrocarbures en Algérie, mais aussi pour les deux parties contractantes qui multiplient ces dernières années les efforts pour le renforcement de leur coopération dans le domaine des hydrocarbures sur un marché local qui renferme d'importantes ressources à mettre en valeur. En fait, il s'agit du deuxième plus important contrat signé entre Sonatrach et le chinois Sinopec, après celui de Zerzaitine en 2003. Le nouveau deal entre les deux géants des hydrocarbures, en particulier dans le domaine gazier, porte sur le développement des périmètres de Hassi Berkane Nord, d'une superficie de 9699 km², situés entre les wilayas de Ouargla et El Ménéa et à 80 km de Hassi Messaoud. Le contrat a été signé par le vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou, et le directeur général de SINOPEC International Energy Investment (HK) Holding Ltd, Weisong XUE, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et en présence du Président-directeur général (PDG) du

groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Senior vice-président de Sinopec, Niu Shuanwen, ainsi que de l'ambassadeur chinois à Alger, Dong GUANGLI. Le contrat est un partenariat entre Sonatrach et Sinopec, sous forme de partage de production sur le périmètre de Hassi Berkane-Nord (HBAN), et ce après des négociations directes entre les deux parties, selon l'article 91 de la Loi des hydrocarbures prévoyant la possibilité pour le groupe public de conclure un contrat d'hydrocarbures en gré à gré, après concertation avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Le périmètre HBAN est situé à environ 80 km au sud-ouest de Hassi Messaoud et s'étend sur une surface de près de 9.700 km², et ce dans le bassin d'Amguid Messaoud. Ce contrat permettra d'exploiter les hydrocarbures au niveau des blocs 428 et 429 contenant du gaz naturel condensé. D'une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour une durée ne dépassant pas dix ans, ce contrat intervient à l'issue du protocole d'accord signé par les deux parties en mars 2024. Le financement de l'exploration sera assuré à hauteur de 100 % par la société chinoise, tandis que les investissements ultérieurs seront partagés, en



cas de résultats positifs, à hauteur de 30 % pour la Sonatrach et de 70 % pour la Sinopec, selon les explications fournies. Dans son intervention devant un parterre de responsables du ministère de l'Énergie, de Sonatrach et de Sinopec, M. Hachichi a estimé que la signature de ce contrat "est un nouveau jalon dans le processus d'une coopération réussie avec Sinopec et une preuve claire sur l'engagement commun à renforcer ce partenariat et à le promouvoir vers des perspectives plus larges". Dans ce cadre, le patron du groupe Sonatrach s'est félicité du succès réalisé dans le cadre du partenariat depuis 2002 dans le champ de Zerzaitine, qui constitue l'un des principaux piliers de notre relation avec Sinopec". Quant au senior vice-président de Sinopec, Niu Shuanwen, il a affirmé que la

signature de ce contrat constituait "une étape importante" dans le développement du secteur énergétique en Algérie, notamment en matière de production du gaz. En fait, les négociations pour aboutir à un accord de partage de production sont difficiles, de l'aveu même du PDG de Sonatrach, faisant état de pas moins de 140 réunions de négociation tenues avec différentes entreprises pétrolières intéressées par des contrats en Algérie. Intervenant mardi à l'occasion de la signature du contrat avec SINOPEC, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a fait état de négociations « avancées » avec des sociétés internationales sur sept (7) contrats d'hydrocarbures qui seront signés prochainement. "Sonatrach est actuellement en cours de négociation avec des sociétés internatio-

nales sur sept contrats. Ils seront signés successivement lors de la période à venir » a-t-il assuré. Il s'agit, selon le PDG du Groupe, des sociétés chinoise SINOPEC, italienne ENI, française Total, des deux compagnies américaines Chevron et Exxon-Mobil, outre une société suédoise. Par ailleurs, M. Hachichi s'est félicité du projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Haoud El Hamra (Hassi Messaoud), dont la première pierre a été posée, lundi, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et ce avec une capacité de 5 millions de tonnes/an. « Cette raffinerie contribuera à répondre à la consommation croissante du gazoil et des produits pétroliers, et ce en phase avec l'essor économique que connaît l'Algérie » a-t-il ajouté.

M.K.

PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE MONDE

L'Algérie ne ménage aucun effort

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a réitéré mardi dernier à Genève, l'engagement de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour contribuer à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et à la prévention des conflits armés et des foyers de tensions. S'exprimant lors de la conférence de haut niveau sur le désarmement qui se tient à Genève, M. Magramane a déclaré que l'Algérie, tout en s'acquittant de ses responsabilités en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2024-2025, "s'engage à ne ménager aucun effort pour contribuer aux efforts internationaux visant à maintenir la paix et la sécurité, et à mettre fin aux conflits armés et aux foyers de tension qui, malheureusement, continuent de coûter la vie à des milliers d'innocents". Il a réitéré, dans ce sens, l'appel de l'Algérie à tous les acteurs de la communauté internationale pour redoubler d'efforts afin de consacrer davantage l'approche multilatérale dans la gestion des relations internationales, en vue de "surmonter les tensions actuelles et de favoriser des solutions pacifiques et négociées aux conflits, plutôt que de recourir

à la force", en évoquant l'agression sioniste contre la bande de Gaza.

Exprimant le soutien de la délégation algérienne au nouvel agenda pour la paix de 2023 présentée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, M. Magramane a souligné la nécessité de concrétiser les recommandations contenues dans "le pacte du sommet de l'avenir", dans son volet relatif au désarmement. Il a également rappelé le soutien de l'Algérie, qui a déjà présidé le Comité du désarmement en 1979 avant sa transformation en Conférence du désarmement, aux efforts visant à redynamiser le mandat de cette conférence, précisant que l'Algérie « aspire à intensifier les efforts communs pour relancer cet espace de négociation à l'effet de préserver sa crédibilité, notamment à travers la reprise des travaux thématiques et la mise en place d'instruments juridiques internationaux contraignants, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire, qui demeure une priorité absolue ».

Dépasser l'impasse actuelle du désarmement

Face à cette situation passive que connaît le désarmement et à l'échec de la 10^e conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à

adopter son document final, ce qui constitue « une grande déception au vu du besoin urgent de résultats concrets », l'Algérie a appelé à réunir toutes les conditions nécessaires à la tenue et au succès de la 4^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies dédiée aux questions de désarmement, afin de dépasser l'impasse actuelle. Magramane a saisi cette occasion pour rappeler que l'Algérie, convaincue de la priorité absolue du désarmement nucléaire, a participé au processus de rédaction et d'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et a été parmi les premiers pays à le signer, soulignant ainsi que le seul moyen de garantir le non-recours aux armes nucléaires est de les interdire, voire de les éliminer. Cette conviction se renforce de plus en plus en Algérie « ayant souffert et souffre encore des graves conséquences humaines et environnementales causées par les explosions nucléaires menées par le colonisateur français sur notre sol, où de vastes zones du désert algérien demeurent en proie aux effets de ces explosions, dont des maladies graves et des handicaps, au moment où la puissance coloniale ne s'est même pas donnée la peine de nettoyer les déchets résultant de ces expériences, sans pour

autant parler du black-out imposé en s'abstenant de fournir toute information précise sur leurs lieux ou encore l'étendue de leur impact ». Ainsi, l'Algérie a réitéré son appel à la partie responsable de ces essais nucléaires à « assumer pleinement ses responsabilités internationales en prenant à sa charge les frais de réhabilitation des sites des essais nucléaires et de leur nettoyage des déchets nucléaires toxiques ainsi que l'indemnisation des victimes (...) ». Pour la souffrance humaine endurée par l'Algérie, M. Magramane a salué « les efforts nationaux qui ont abouti à l'élimination des mines antipersonnel héritées de la période coloniale, ainsi que la prise en charge totale des victimes et des ayants-droit, conformément à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ». Il a également rappelé que, dans le cadre du programme des Nations unies de bourses sur le désarmement, l'Algérie a accueilli l'année dernière nombre de jeunes diplomates qui ont pu, lors de leur visite en Algérie, le seul pays africain contribuant à ce programme, s'enquérir de près du rôle actif qu'elle joue dans le domaine du désarmement et de sa contribution en la matière aux niveaux régional et international.

APS

PRODUITS RECYCLÉS DANGEREUX

Sanctions pénales et financières imposées aux fabricants

Quiconque réutilise des emballages de produits chimiques pour contenir directement des produits alimentaires, est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de trois cent mille (300.000 DA) à un million deux cents mille dinars (1.200.000 DA).

Par Inès B.

Dorénavant, toute personne physique ou morale qui utilise des produits recyclés constituant un risque pour les personnes dans la fabrication d'emballages destinés à contenir directement des produits alimentaires ou des objets destinés à être manipulés par les enfants, est puni d'un emprisonnement de trois (3) mois à deux (2) ans et d'une amende de cent cinquante mille dinars (150.000 DA) à un million deux cent mille dinars (1.200.000). Aussi, quiconque réutilise des emballages de produits chimiques pour contenir directement des produits alimentaires, est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de trois cent mille (300.000 DA) à un million deux cents mille dinars (1.200.000 DA). C'est ce qui ressort de la nouvelle loi n° 25-02 du 20 février 2025 modifiant et complétant la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, signé par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Par ailleurs, toute personne physique qui jette, abandonne des déchets ménagers et assimilés ou refuse d'utiliser le système de collecte et de tri mis à sa disposition par les organes désignés par la loi, est punie d'une amende de deux mille dinars (2000 DA) à dix mille dinars (10.000 DA). Aussi, toute personne physique ou morale exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou toute autre activité qui jette, abandonne des déchets ménagers et assimilés, ou refuse d'utiliser le système de collecte et de tri mis à sa disposition par les organes désignés par la loi, est punie d'une amende de vingt mille dinars (20.000 DA) à quatre-vingt mille



dinars (80.000 DA). La loi précise que quiconque dépose, jette ou abandonne des déchets inertes sur tout site non désigné à cet effet, notamment sur la voie publique, est puni d'une amende de vingt mille dinars (20.000 DA) à quatre-vingt mille dinars (90.000 DA). Quiconque n'a pas déclaré les déchets spéciaux dangereux, est puni d'une amende de soixante-dix mille dinars (70.000 DA) à cent quarante mille dinars (140.000 DA). Quiconque mélange des déchets spéciaux dangereux avec d'autres déchets, est puni d'un emprisonnement de (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de trois cent mille dinars (300.000 DA) à un million deux cent mille dinars (1.200.000 DA).».

LA LOI PUNIT LES IMPORTATEURS DE DÉCHETS NON VALORISABLES

Quiconque remet ou fait remettre des déchets spéciaux dangereux, en vue de leur traitement, à une personne exploitant une installation non autorisée pour le traitement de cette classe de déchets, est puni d'un emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de six cent mille dinars (600.000 DA) à un million huit cent mille dinars (1.800.000 DA). Toute personne physique ou morale exploitant une installation de traitement des déchets sans se conformer aux dispositions de la présente loi, est puni d'un

emprisonnement d'un (1) an à cinq (5) ans et d'une amende de six cent mille dinars (600.000 DA) à trois millions de dinars (3.000.000 DA).».

Aussi, quiconque dépose, jette, enfouit, immerge ou abandonne des déchets spéciaux dangereux dans des lieux non réservés à cet effet, est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de un million deux cent mille dinars (1.200.000 DA) à trois millions de dinars (3.000.000 DA). Les personnes qui importent des déchets spéciaux y compris les déchets spéciaux dangereux non valorisables, ou exporte ou fait transiter des déchets spéciaux dangereux en infraction aux dispositions de la présente loi sont punies d'un emprisonnement de cinq (5) ans à dix (10) ans et d'une amende de trois millions de dinars (3.000.000 DA) à six millions de dinars (6.000.000 DA). Par ailleurs, la loi stipule que tout générateur et/ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou de faire assurer, par des éco-organismes, la valorisation des déchets engendrés par les matières qu'il importe et/ou commercialise et par les produits qu'il fabrique. La création et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'éco-organisme sont fixées par voie réglementaire.». Lorsqu'un déchet subit une opération de valorisation, il est considéré sorti de son statut de déchet vers un statut de matiè-

re ou de produit. Tout producteur ou metteur sur le marché d'un produit est tenu de verser une contribution écologique dénommée «éco- contribution» pour prendre en charge la gestion des déchets issus de ses produits. Lorsque le générateur et/ou le détenteur de déchets est dans l'impossibilité d'éviter de générer et/ou de valoriser ses déchets, il est tenu d'assurer ou de faire assurer, à ses frais, leur élimination de façon écologiquement rationnelle, conformément aux dispositions de la présente loi. L'utilisation des produits plastiques à usage unique sont progressivement remplacés. Il est institué un plan de wilaya de gestion des déchets spéciaux. Il est indiqué également dans cette loi que l'importation des déchets spéciaux y compris les déchets spéciaux dangereux est strictement interdite, à l'exception de ceux qui sont valorisables autorisés par le ministre chargé de l'environnement. **I.B.**

SONATRACH AVEC SON PARTENAIRE CHINOISE

Signature d'un contrat avec Sinopec

Le groupe Sonatrach a signé, à Alger, un contrat avec la société chinoise Sinopec, d'une valeur globale d'investissement, estimée à 850 millions USD, relatif à l'exploration et à l'exploitation du champ de Hassi Berkane-Nord (HBAN), situé entre les deux wilayas de Ouargla et d'El-Meniaâ. Le contrat a été signé par le vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou et le directeur général de SINOPEC International Energy Investment (HK) Holding Ltd, Weisong XUE, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et en présence du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Senior vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen, ainsi que de l'ambassadeur chinois, Dong Guangli. Le contrat est un partenariat entre Sonatrach et Sinopec, sous forme de partage de production sur le périmètre de Hassi Berkane-Nord (HBAN), et ce après des négociations directes entre les deux parties, selon l'ar-

ticle 91 de la Loi des hydrocarbures prévoyant la possibilité pour le groupe public de conclure un contrat d'hydrocarbures en gré à gré, après concertation avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Le périmètre HBAN est situé à environ 80 km au Sud-ouest de Hassi Messaoud et s'étend sur une surface de près de 9.700 km², et ce dans le bassin d'Amguid Messaoud. Ce contrat permettra d'exploiter les hydrocarbures au niveau des blocs 428 et 429 contenant du gaz naturel condensé. D'une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour une durée ne dépassant pas dix ans, ce contrat intervient à l'issue du protocole d'accord signé par les deux parties en mars dernier. Le financement de l'exploration sera assuré à hauteur de 100 % par la société chinoise, tandis que les investissements ultérieurs seront partagés, en cas de résultats positifs, à hauteur de 30% pour la Sonatrach et de 70% pour la Sinopec, selon les explications fournies.

Dans son allocution à cette occasion, Hachichi a estimé que la signature de ce contrat «est un nouveau jalon dans le processus d'une coopération réussie avec Sinopec et une preuve claire sur l'engagement commun à renforcer ce partenariat et à le promouvoir vers des perspectives plus larges». Dans ce cadre, le PDG s'est félicité du succès réalisé dans le cadre du partenariat établi depuis 2002 dans le champ de Zairzaitine, qui constitue l'un des principaux piliers de notre relation avec Sinopec. De son côté, le Senior Vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen a affirmé que la signature de ce contrat constituait «une étape importante» dans le développement du secteur énergétique en Algérie, notamment en matière de production de gaz. L'ambassadeur chinois a, quant à lui, rappelé dans une allocution, l'importance du contrat conclu qui sera «mutuellement bénéfique», saluant les mesures incitatives importantes contenues dans la Loi des hydrocarbures et la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie.

BOURSE D'ALGER AU 2^e SEMESTRE 2024

Une hausse de 4,5 % de la valeur transigée

La valeur des actions échangées à la Bourse d'Alger a atteint 1,41 milliard de dinars (md Da) au deuxième semestre 2024, enregistrant une hausse de 4,5 % par rapport aux 1,35 md Da du premier semestre, selon la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob). D'après le bulletin d'information de la Cosob, le volume des titres échangés s'est établi à 644.223 unités sur la période juillet-décembre 2024, contre 655.600 au premier semestre, soit un recul de 1,74 %, selon l'APS. Le mois de juillet a enregistré le plus important volume de transactions en valeur, avec 441,9 millions de dinars, tandis que le niveau le plus bas a été observé en octobre, avec 104 millions de dinars. Par ailleurs, les ordres de vente ont progressé de 74,25 % au second semestre, atteignant 11,3 millions de titres contre 6,4 millions au premier semestre. En revanche, les ordres d'achat ont reculé de 13,75 %, totalisant 2,44 millions de titres contre 2,8 millions sur les six premiers mois de l'année, précise la Cosob.

A L'APPROCHE DU MOIS DE RAMADHAN DANS LES WILAYA DU SUD

Vif engouement pour les marchés de proximité

Inauguré par les autorités locales, le marché de proximité spécial Ramadhan, implanté dans un centre commercial au chef-lieu de la wilaya de Touggourt, propose un large choix de produits alimentaires, dont des viandes rouges et blanches, des fruits, des légumes, des vêtements et des produits d'artisanat.

Les marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan dans les wilayas du Sud connaissent un vif engouement des citoyens et une abondance de divers produits de large consommation, ont constaté des journalistes de l'APS. A Ouargla, le marché qu'abrite la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM) attire de plus en plus de ménages, surtout ceux à faible revenu. Ce marché de solidarité "Rahma", qui regroupe plusieurs exposants venus de différentes wilayas, propose notamment des produits alimentaires, des détergents et des ustensiles traditionnels à des prix abordables. Des espaces commerciaux similaires ont été ouverts dans les daïras de Hassi-Messaoud, N'goussa, Sidi Khouiled et El-Borma, a fait savoir le directeur du commerce, Laïd Rouabah, précisant que ses services ont mobilisé des équipes de contrôle afin de veiller au respect de la réglementation commerciale et de prévenir toute flambée des prix des produits de consommation durant le mois de Ramadhan. Inauguré par les autorités locales, le marché de proximité spécial Ramadhan, implanté dans un centre commercial au chef-lieu de la wilaya de Touggourt, propose un large choix de produits alimentaires, dont des viandes rouges et blanches, des fruits, des légumes, des vêtements et des produits d'artisanat. Appréciée par les citoyens, cette initiative vise à assurer l'approvisionne-



ment du marché local en produits de large consommation à des prix compétitifs tout au long du mois de Ramadhan. Elle repose sur la vente promotionnelle directe du producteur au consommateur, conformément aux directives du ministère de tutelle visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a souligné le directeur du secteur, Mounir Aouiche. Pour généraliser cette initiative sur l'ensemble du territoire de la wilaya, la direction du commerce envisage l'ouverture d'autres marchés de proximité dans plusieurs communes, a-t-il poursuivi. En prévision du mois de Ramadhan, une dizaine de marchés de proximité ont été ouverts à travers

la wilaya d'El-Oued, selon un plan ciblant notamment les zones rurales et enclavées. A cet effet, les responsables de la Chambre d'agriculture et le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) appellent les agriculteurs et commerçants à participer activement à ces espaces commerciaux afin d'exposer leurs marchandises. A Adrar, six marchés de proximité ont été ouverts dans le cadre de cette action de solidarité, permettant aux consommateurs d'acquérir divers produits à des prix raisonnables, a indiqué le directeur du secteur, Noureddine Kaabès. Par ailleurs, deux

espaces commerciaux de proximité ont été inaugurés dans la wilaya d'El-Meniaa à l'occasion du mois de Ramadhan, avec la participation des producteurs, qui approvisionnent le marché local en produits agricoles, tels que des fruits, des légumes, des dattes et de la viande, entre autres. En revanche, dans la wilaya d'Illizi, les préparatifs du mois de jeûne ont été marqués par l'ouverture de quatre marchés de proximité et le déploiement d'une quinzaine d'équipes de contrôle. De plus, un marché Rahma a été ouvert dans le quartier du 1er Novembre, au chef-lieu de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud du pays.

PRÉPARATION DE LA H'RIRA À CHLEF

Le « Mermez », un ingrédient incontournable

Avant chaque mois de ramadan, la femme Chelfie s'attache à faire ses emplettes, en s'assurant d'avoir les meilleurs ingrédients pour concocter ses mets, dont la "H'rira". Dans cette wilaya, le "Mermez", orge concassé, est l'un des ingrédients incontournables de la "H'rira". En effet, la vente du "Mermez" enregistre le même engouement à la veille de chaque mois du Ramadhan. Et pour cause, il s'agit de l'ingrédient principal de la "H'rira", la soupe emblématique qui garnit la table Chelfie durant le mois sacré. Les citoyens de Chlef font preuve d'un grand engouement pour s'acquérir ce produit, preuve en est les longues files de clients devant les commerces de vente des épices et condiments, dans une quête effrénée du "Mermez" originel, qui donnera le meilleur goût possible à la "H'rira", et qui permettra à la femme Chelfie de préserver la coutume et les traditions du mois de jeûne. "Le Mermez est préparé (selon une recette spéciale) avant la campagne moisson-

battage, et le goût qu'il donne à la H'rira, plat principal de la table du Ftour, le rend irremplaçable, quelque soit son prix", soutiennent les ménagères. "Pour certaines mères au foyer de la wilaya, le "Mermez" est une sorte de condiment économique pouvant constituer une alternative à la viande, ce qui lui confère deux qualités, le goût et l'économie. Aussi, de nombreuses femmes mettent en avant l'importance du "Mermez", qui occupe toujours la tête de liste des produits nécessités pour le mois sacré. Certaines tiennent elles-mêmes à acquérir ce produit, de crainte que leurs maris "n'arrivent pas à distinguer le Mermez originel du faux", assurent-elles. Le vrai "Mermez" est préparé avant la campagne moisson-battage, à travers la récolte des épis d'orge vertes (non jaunies), qui sont ramassées en tas, puis battues, avant leur cuisson à la vapeur. Les graines sont ensuite séchées sous le soleil, moulues et passées au tamis, pour donner un produit fini, appelé le

"Mermez". Les femmes Chelfies démontrent un grand attachement au "Mermez", qui "remonte aux traditions culinaires léguées par les ancêtres", outre le goût incomparable qu'il confère à la table du Ramadhan. Il s'agit d'un "plat sain et diététique conseillé pour les maladies de l'estomac et des intestins, de même que l'acidité et les problèmes de gaz". Pour les vendeurs du "Mermez", ambulants et propriétaires de commerces, la "hausse de la demande exprimée durant le mois sacré sur le ce produit explique largement la hausse de son prix", outre la baisse enregistrée, ces dernières années, dans le nombre d'agriculteurs et de familles spécialisés dans la confection du "Mermez". Le "Mermez" est confectionné à base d'orge, contrairement au "Frik" qui est fait à base de blé et constitue l'ingrédient principal de la Chorba des familles algériennes du Centre du pays. Et chacun des deux ingrédients est préparé selon une recette spécifique qui lui confère un goût spécial.

UNE INITIATIVE DE LA CAISSE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ DE BLIDA INAUGURATION D' UN CENTRE DE REPOS AU PARC NATIONAL DE CHRÉA

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a procédé, mardi, à l'inauguration d'un centre de repos au niveau du parc national de Chréa (Blida), lequel sera mis à la disposition des familles des employés de la Caisse et du secteur agricole en général pendant les vacances. La cérémonie d'inauguration de cet espace social s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, du directeur général de la CNMA, Mohamed Cherif Benhabiles, et des représentants des autorités locales de la wilaya. Comprenant plusieurs chalets avec toutes les commodités nécessaires en termes de restauration et d'hébergement, ce centre a été réalisé et équipé pendant presque deux ans, selon les explications fournies à l'APS par le directeur des investissements de la CNMA, Mehdi Ouroua. Ce projet vise à créer un espace social et de loisirs, avec la mise en place d'aires dédiées à la promotion des divers produits agricoles nationaux. S'étendant sur une superficie totale de plus de 8700 m², au cœur d'un bel espace boisé, le centre comprend également des espaces de détente, un club pour les résidents, plusieurs terrains de jeux et de sport, outre un espace dédié aux enfants, doté de toutes les commodités. Cette nouvelle structure vient contribuer à dynamiser la région de Chréa sur les hauteurs de Blida, connue pour sa vocation touristique de montagne, de même qu'elle constitue un atout supplémentaire pour les employés du secteur de l'agriculture et de la pêche ainsi que leurs familles et enfants. Le centre a été conçu pour accueillir les familles venant de toutes les régions du pays, notamment des wilayas de l'intérieur et du Sud, durant les périodes de vacances, afin de renforcer les liens sociaux.

SÉMINAIRE SUR LA GUERRE DE LIBÉRATION À BATNA

PARCOURS DU MOUDJAHID HADJ LAKHDAR SALUÉ

Les participants au 3e Séminaire national "Hadj Lakhdar dans les écrits sur la Révolution algérienne" consacré au défunt moudjahid et qui s'est tenu mardi à la Faculté des sciences islamiques de l'Université Batna-1, ont mis en exergue ses contributions au cours de la glorieuse Révolution de libération nationale. Les intervenants durant la rencontre qui a regroupé historiens, universitaires et certains moudjahidine ont abordé le parcours d'El Hadj Lakhdar de son vrai nom Mohamed Tahar Abidi, moudjahid de la première heure, qui figurait parmi les premiers groupes chargés de mener les attaques contre les positions de l'occupant ennemi annonçant la nuit du 1er novembre 1954 le déclenchement de la Révolution armée dans la région des Aurès. "Cette rencontre vient mettre en lumière l'itinéraire militant et révolutionnaire de ce moudjahid qui fut un des compagnons de Mustapha Benboulaïd à qui il avait succédé à la tête du commandement de la wilaya 1 historique à travers des faits rapportés dans les écrits sur la Révolution de libération nationale", a indiqué Dr. Abdelkader Abdeslam, président du séminaire qui a intervenu à l'occasion du 27ème anniversaire de la mort de ce moudjahid. Le Séminaire comporte plusieurs communications dont "Hadj Lakhdar, de chef d'unité au commandant de la wilaya 1 historique", "le rôle de Hadj Lakhdar dans la préparation politique et militaire de la révolution à travers des documents, mémoires et entretiens de 1950 à 1954" et "Hadj Lakhdar dans les écrits académiques". Un documentaire a été projeté à l'ouverture du séminaire sur le parcours de ce moudjahid à travers des témoignages de moudjahidine, de ses interventions lors de manifestations historiques sur la révolution et sa contribution à la réalisation du complexe islamique 1er novembre 1954 dans la ville de Batna qui comprend la mosquée pôle 1er novembre et la faculté des sciences islamiques de l'université Batna-1. Né le 13 mars 1914 au village Ouled Chelih dans la commune d'Oued Chaaba, Hadj Lakhdar est mort le 23 février 1998. Il fut connu pour sa haine au colonialisme et son engagement précoce aux préparatifs de la Révolution au déclenchement de laquelle il avait participé en plus de sa participation à plusieurs batailles et embuscades contre l'ennemi.

PSORIASIS

Un régime riche en végétaux réduit les symptômes

Pour réduire la sévérité du psoriasis, il est recommandé d'adopter une alimentation riche en fruits et légumes mais également d'éviter les graisses saturées et les viandes rouges, souligne une étude scientifique.

Le psoriasis est une maladie inflammatoire chronique de la peau, qui touche environ 2 % de la population mondiale et qui se manifeste par l'apparition de plaques rouges épaisses plus ou moins étendues, recouvertes de peaux mortes de couleur blanche, les squames. Ces lésions se situent le plus souvent au niveau des mains, des coudes, des genoux, du bas du dos, ou sur le visage et le cuir chevelu. Ces plaques ne démangent pas ou peu. Cette maladie évolue par poussées, entrecoupées de périodes d'accalmie, au cours desquelles les lésions disparaissent partiellement ou complètement et touche aussi bien les hommes que les femmes. Il est toutefois plus fréquent chez les personnes de peau blanche. Le psoriasis débute le plus souvent à l'adolescence ou chez l'adulte jeune. Les formes dites « familiales » se déclenchent plutôt chez les adolescents âgés de 10 à



20 ans. Plus tard, en général après 40 ans, on observe des formes dites « sporadiques », c'est-à-dire isolées dans leur famille. Si l'origine exacte du psoriasis reste encore inconnue, son déclenchement est dû à l'association entre une prédisposition génétique et certains facteurs tels que les frottements, le stress, les traumatismes, certains médicaments, les changements climatiques et l'exposition au soleil, ainsi que l'alcool et le tabac. Déterminer l'impact de l'alimentation sur le psoriasis,

c'est l'objet d'une nouvelle étude. En étudiant les habitudes alimentaires de personnes atteintes de cette maladie, des chercheurs ont identifié quels aliments pourraient réduire les symptômes. Une étude récente menée par des chercheurs du King's College de Londres et publiée dans le British Journal of Nutrition, a trouvé des associations significatives entre la qualité de l'alimentation et la gravité du psoriasis. Les résultats fournissent de nouvelles perspectives sur la manière dont les

habitudes alimentaires peuvent être liées à la gravité de cette maladie. Cette nouvelle étude a observé les habitudes alimentaires de 257 adultes atteints de psoriasis. Parmi les régimes alimentaires suivis par les participants, on trouvait le régime DASH (pour l'hypertension) ou encore un régime à base d'aliments d'origine végétale bénéfiques pour la santé, comme les fruits à coque, les graines, les légumineuses et les huiles végétales riches en bonnes graisses, et pauvre en produits d'origine

animale et d'aliments transformés. Les chercheurs ont constaté qu'un régime composé de fruits et légumes, de céréales complètes, de produits laitiers faibles en matières grasses et de viandes maigres, faible en sel et en sucre, est associé à une réduction de la gravité du psoriasis, selon ces travaux. Les résultats de cette étude soulignent les avantages potentiels des interventions alimentaires pour améliorer les résultats chez les patients. De plus, ces travaux révèlent qu'une consommation accrue de viande rouge et de viande transformée était associée à un psoriasis plus sévère, même en tenant compte de l'indice de masse corporelle (IMC). Manger des fruits, des fruits à coque et des légumineuses était aussi lié à un psoriasis moins grave, mais cela dépendait également de l'IMC. Etant donné l'impact du psoriasis sur le bien-être physique et psychologique, intégrer des évaluations nutritionnelles dans les soins de routine pourrait offrir aux patients un soutien supplémentaire dans la gestion de leur condition. En effet, « le psoriasis peut avoir un impact psychologique, avec un risque accru de dépression et d'isolement social, particulièrement en cas de formes sévères », ainsi que de maladies cardiovasculaires. **A.B**

SELON UN RAPPORT DE L'OMS SUR L'EUROPE

Près de 76.000 enfants meurent chaque année avant l'âge de 5 ans

Les complications liées à la prématurité, l'asphyxie à la naissance, ou les infections ont causé le décès, en partie évitable, de ces enfants, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mardi.

En 2022, l'Europe a enregistré le décès de 75.647 enfants avant leur cinquième anniversaire, en grande partie à cause de complications liées à la prématurité, à l'asphyxie à la naissance ou à des infections, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé. Les anomalies congénitales du cœur et le sepsis néonatal figurent également parmi les principales causes de cette mortalité. L'étude couvre 53 pays d'Europe et d'Asie centrale, dont les 27 de l'Union européenne, représentant un total de 930 millions d'habitants. L'OMS Europe souligne que de nombreux nourrissons et enfants continuent de mourir de manière évitable, malgré la présence de systèmes de santé parmi les plus développés au monde. La région connaît même une stagnation, voire une régression, sur plusieurs indicateurs de santé infantile et adolescente.

Si le taux de mortalité des moins de cinq ans reste faible en Europe, les disparités entre pays sont marquées. Les États membres de l'Union européenne affichent des

taux variant entre 1,5 et 4,1 décès pour 1.000 naissances, alors qu'au Turkménistan et au Tadjikistan, ce chiffre oscille entre 18,2 et 40,4. La réduction de ces écarts demeure un enjeu majeur, selon l'agence.

La situation des adolescents et jeunes adultes présente également des défis préoccupants. Un adolescent sur cinq souffre d'un trouble mental, tandis que le suicide reste la première cause de décès chez les 15 à 29 ans. Les filles rapportent systématiquement un niveau de bien-être mental inférieur à celui des garçons. Le cyberharcèlement touche 15% des adolescents, un sur dix âgé de 13 à 15 ans consomme du tabac, et près d'un enfant sur trois en âge scolaire est en surpoids, dont un sur huit en état d'obésité. La solitude, accentuée par le monde numérique et interconnecté, pèse lourdement sur les jeunes, renforçant leur mal-être et leur manque de confiance en eux, ce qui pourrait avoir des répercussions sur leur santé à l'âge adulte, alerte Hans Kluge, directeur régional de l'OMS Europe.

Face à ces constats alarmants, l'OMS a lancé une consultation avec les 53 États membres pour établir les priorités et définir les actions à mener au cours des cinq prochaines années.

ECZÉMA OU PSORIASIS

Comment faire la différence ?



Le psoriasis et l'eczéma sont deux maladies inflammatoires chroniques de la peau. Ces maladies ne sont pas contagieuses et résultent d'un emballement du système immunitaire. Leurs mécanismes sous-jacents présentent également des similitudes. En effet, le psoriasis et l'eczéma reposent sur des bases génétiques et apparaissent suite à l'exposition à certains facteurs environnementaux. La comparaison de ces maladies est assez déstabilisante pour les patients puisqu'elles se traduisent également par des symptômes similaires. Ils consistent en l'apparition de plaques rouges qui démangent et évoluent par poussées. C'est pourquoi il peut être très difficile de les

dissocier. Pourtant, ces maladies cutanées présentent des causes biologiques différentes qui impliquent des prises en charge différentes. Ainsi, il est primordial de poser un diagnostic clair.

Si elles présentent des similitudes, ces maladies se différencient par les mécanismes qui les causent. En effet, le psoriasis s'explique par un renouvellement accéléré de la peau. Ses poussées peuvent être déclenchées par une blessure, une infection, le tabagisme ou l'alcoolisme.

En revanche, l'eczéma est une réaction d'hypersensibilité causée par de nombreux stimuli tels que des allergènes alimentaires, le nickel, des substances chimiques, la poussière ou les poils des ani-

maux. Néanmoins, les deux maladies sont sensibles aux chocs psychologiques, en particulier le stress aigu.

Par ailleurs, les principaux critères de différenciation sont l'aspect visuel des plaques. En cas de psoriasis, les plaques sont rouge vif, très épaisses et desquament davantage car elles sont recouvertes de squames épaisses et blanches. En ce qui concerne les plaques d'eczéma, elles se composent de vésicules séreuses et peuvent suinter.

La localisation des plaques. En effet, les plaques de psoriasis ont tendance à apparaître au niveau des coudes, devant les genoux, sur le cuir chevelu et au niveau des ongles. Les plaques d'eczéma apparaissent souvent dans le creux des coudes et à l'arrière des genoux. Par ailleurs, elles ne touchent jamais les ongles.

En outre, le psoriasis se déclare le plus souvent à l'adolescence ou après 30 ans, en revanche l'eczéma atopique (le plus fréquent) se déclenche majoritairement chez les nourrissons et disparaît vers 5-7 ans.

Ces maladies cutanées sont souvent associées à des maladies concomitantes. Dans le cas de l'eczéma, c'est l'asthme qui peut l'accompagner. Le psoriasis peut être associé à des douleurs et déformations articulaires.

CONFLIT UKRAINIEN

Accord sur les minerais stratégiques entre Kiev et Washington

L'Ukraine a accepté les termes d'un accord sur ses minerais avec les États-Unis et le président Volodymyr Zelensky pourrait le signer dès vendredi lors d'une visite à Washington, a indiqué mardi un haut responsable ukrainien.



Kiev a accepté les termes d'un accord sur ses minerais avec les États-Unis, que le président Volodymyr Zelensky pourrait signer dès vendredi à Washington. Le président américain Donald Trump a demandé à l'Ukraine de lui donner accès à ses ressources minières pour compenser les milliards de dollars d'aide versés par l'administration de son prédécesseur Joe Biden. Selon cet accord, les États-Unis développeront conjointement avec l'Ukraine les richesses minières et les

revenus qui en seraient issus iraient dans un fonds nouvellement créé qui pourrait être «conjoint à l'Ukraine et l'Amérique», a dit à l'AFP cette source s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. «Les responsables gouvernementaux travaillent sur les détails. (...) Nous envisageons une visite à Washington vendredi pour signer l'accord», a déclaré cette source. Selon ce haut responsable, les Américains ont «enlevé toutes les clauses qui ne nous convenaient pas, en particulier les 500 milliards de dol-

lars» que les minerais étaient censés rapporter aux États-Unis. L'Ukraine avait réclamé des garanties de sécurité du côté américain dans le cadre de cet accord.

Pour une paix durable

Selon la source ukrainienne, les termes de l'accord comportent une référence à la «sécurité», mais ne mentionnent pas explicitement le rôle des États-Unis. «Il s'agit d'une clause générale qui dit que l'Amérique investira dans une Ukraine souveraine, stable et prospère, qu'elle tra-

vaille pour une paix durable et que l'Amérique soutient les efforts pour garantir la sécurité», a-t-elle dit.

Le président américain Donald Trump a réclamé un accord avec l'Ukraine sur les terres rares pour compenser à Washington l'aide militaire et financière déjà livrée et son administration a multiplié les pressions sur le dirigeant ukrainien Volodymyr Zelensky pour qu'il signe le document. Le président ukrainien avait rejeté une première version de l'accord, clamant que «l'Ukraine n'est pas à vendre». L'Ukraine concentre à elle seule quelque 5 % des ressources minières mondiales, mais toutes ne sont pas exploitées. Le pays se place en 40e position des pays producteurs de minerais, toutes catégories confondues (charbon inclus), selon l'édition 2024 de la publication de référence World Mining Data. La Commission européenne a décrit l'Ukraine comme «une source potentielle de plus de vingt matières premières critiques». Parmi elles, le manganèse (dont l'Ukraine est le huitième producteur mondial selon World Mining Data), le titane (11e) et le graphite (14e), indispensables pour les batteries électriques. Autre minéral considéré comme critique : le lithium, également essentiel à la production de batteries.

INONDATIONS EN AFGHANISTAN

21 victimes à déplorer

Des inondations soudaines ont frappé la province de Farah, dans l'ouest de l'Afghanistan, ce mardi 25 février, causant la mort de 21 personnes et faisant 6 blessés, dont des femmes et des enfants, selon les autorités locales. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a affirmé que les victimes étaient des membres de deux familles. Ces derniers s'étaient rendus dans la région pour un pique-nique et ont été pris au dépourvu lorsque les eaux des inondations sont montées rapidement, les projetant dans un profond ravin. Ces inondations surviennent dans un contexte de conditions météorologiques extrêmes à travers l'Afghanistan, avec des intempéries et de fortes pluies suscitant des inquiétudes concernant les catastrophes naturelles dans plusieurs provinces du pays. Il est important de souligner que ce n'est pas un événement isolé en Afghanistan. L'année dernière, le nord du pays avait déjà été frappé par de violentes inondations, faisant 315 morts et plus de 1 600 blessés.

VOL MH370 DE LA MALAYSIA AIRLINES

Les recherches reprennent, onze ans après

A l'approche du onzième anniversaire de la disparition du MH370, le gouvernement malaisien a annoncé, mardi 25 février, la reprise des explorations sous-marines pour retrouver le Boeing 777 de la Malaysia Airlines et ses 239 occupants. Alors qu'il devait relier Kuala Lumpur à Pékin, l'avion a disparu des écrans radars, dans la nuit du 7 au 8 mars 2014, après quarante minutes de vol. Ces nouvelles explorations sont menées par l'entreprise anglo-américaine Ocean Infinity, déjà à la manœuvre lors de la dernière campagne, en 2018, au cours de laquelle 120 000 kilomètres carrés de fond marin de l'océan Indien avaient été cartographiés. Malgré des recherches aux moyens inédits, l'épave, les deux enregistreurs de vol - communément appelés «boîtes noires» - et les corps n'ont pas été retrouvés. Si le ministre des transports malaisien, Anthony Loke, a salué le «volontarisme d'Ocean Infinity pour déployer ses navires», le contrat entre les deux parties n'est pas signé. M. Loke n'a pas précisé la date de la reprise effective des recherches. Pourtant, le navire Armada 78-06, qui fait partie de la flotte de la société privée, est sur zone depuis dimanche 23 février. La dernière communication officielle remontait à la mi-décembre 2024, quand un «accord de principe» entre le gouvernement malaisien et Ocean Infinity avait été annoncé avec, en cas de découverte de l'avion avant dix-huit mois, une récompense de 70 millions de dollars (66,8 millions d'euros, au cours actuel).

LE MÉTRO DE SANTIAGO ÉVACUÉ

Le Chili touché par une panne générale d'électricité

Le Chili fait face, mardi 25 février, à une panne de courant inhabituelle et massive, ont annoncé les autorités, dans un contexte de confusion générale parmi la population. Selon le Service national de prévention et de réponse aux catastrophes (Senapred), la coupure d'électricité a débuté vers 15 h 16, heure locale. «D'après les premiers rapports, la panne pourrait s'étendre de la région d'Arica et Parinacota (au nord) jusqu'à la région des Lacs (au sud)», ont précisé les équipes de communication du Senapred. A Santiago, des centaines de personnes

ont dû être évacuées du métro. Face à l'afflux de passagers, le reste du système de transport semblait saturé.

Le Chili, qui compte quelque 20 millions d'habitants et l'un des meilleurs réseaux électriques de la région, est confronté à sa pire panne de courant en quinze ans. Les autorités n'ont pas encore déterminé les causes possibles de cette panne massive.

«Ils nous ont laissés sortir du travail à cause de la coupure d'électricité, mais maintenant je ne sais pas comment rentrer chez moi parce que tous les bus sont

pleins», a témoigné auprès de l'Agence France-Presse Maria Angélica Roman, employée de 45 ans dans un bureau de recouvrement de la capitale.

En 2010, une centrale électrique de la région du Biobío, dans le sud du Chili, avait été gravement endommagée et avait plongé des centaines de milliers de personnes dans le noir. En 2011, une panne d'électricité géante avait plongé dans le noir la capitale Santiago et plusieurs régions du Chili pendant environ trois heures, affectant 10 des 17 millions de Chiliens.

LE BILAN DES INTEMPÉRIES S'ALOURDIT À MADAGASCAR

22 morts et plus de 19 000 sinistrés

Le bilan des dernières intempéries qui ont frappé Madagascar depuis la semaine dernière continue de s'alourdir. D'après le dernier bilan publié par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) ce lundi 24 février, les pluies torrentielles qui se sont abattues dans le pays depuis le 14 février dernier ont fait 22 morts et 19 764 sinistrés. Sept régions ont été fortement touchées par ces intempéries. 7 294 personnes ont été déplacées et réparties dans 32 sites d'hébergement. Concernant les dégâts matériels, 3671

habitations ont été inondées tandis que 22 autres ont été endommagées ou détruites.

D'après les précisions du BNGRC, 12 sur les 22 décès ont été recensés à Antananarivo et ont été en majorité causés par des éboulements ou l'écroulement de maisons. Dans un message spécial adressé à la population d'Antananarivo ce lundi 24 février, le directeur général du BNGRC, le Général Elack Olivier Andriakaja a martelé que «les habitants des zones hautes doivent prendre les mesures nécessaires à leur sécurité

pour prévenir les cas d'écroulements des maisons». Des drapeaux rouges ont déjà été implantés sur les lieux concernés afin d'alerter les habitants sur le danger imminent.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'ensemble du pays au cours de ces derniers jours sont liées à la formation d'une zone de convergence intertropicale qui a provoqué une perturbation des conditions météorologiques à Madagascar. Alors que le temps s'est légèrement amélioré dans la capitale, les autres régions de l'île sont toujours en

proie à de fortes pluies. D'après les prévisions du service Météo de Madagascar, deux autres zones de convergence intertropicale sont en train de se former dans le Canal de Mozambique et dans l'Océan Indien. «Ces masses nuageuses sont à surveiller de très près car elles risquent de se transformer en tempête tropicale dans les prochains jours», explique une source auprès du service Météo. La saison cyclonique 2024 - 2025 à Madagascar a débuté au mois de novembre dernier et ne prendra fin qu'au mois d'avril.

EQUIPE NATIONALE

Tougai ratera les matchs de mars

Une nouvelle bouleversante vient de tomber sur la sélection nationale qui s'apprête à revenir à la compétition nationale, avec ce stage de mars et les matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026, respectivement face le Botswana et le Mozambique.

Par Marouane. A

Le défenseur de la formation tunisienne de l'Espérance de Tunis, Mohamed Amine Tougaï, souffre d'une blessure qui devrait le contraindre à rester éloigné des terrains pendant environ trois à quatre semaines, ce qui l'emmènera donc à s'absenter lors de ces deux matchs très importants pour les Verts qui espèrent l'emporter pour prendre option pour la qualification au Mondial. Titulaire régulier en charnière centrale, Tougaï a été un acteur clé de la défense algérienne lors des précédentes rencontres. Ses récentes performances sous les couleurs des Fennecs avaient confirmé son statut de pilier dans l'arrière-garde des Verts. Son absence laisse donc un vide que Vladimir Petkovic devra combler en explorant d'autres options. Pour faire face à ce contre-



temps, le sélectionneur pourrait s'appuyer sur des alternatives crédibles, en comptant sur des joueurs comme Ahmed Touba, en forme avec Malines

en Belgique, ou encore Ramy Bensebaïni, utilisé dans l'axe en équipe nationale aux côtés d'Aïssa Mandi, tout comme il pourrait permettre à un certain

Zineddine Belaïd de retrouver confiance dans sa saison compliquée. Cette situation offre ainsi une opportunité à d'autres joueurs de prouver leur valeur et de bousculer la hiérarchie en défense. Bien que la nature exacte de sa blessure ne soit pas encore détaillée, son forfait oblige le staff technique à ajuster ses plans en défense. L'Algérie devra composer sans l'un de ses cadres pour ces rencontres cruciales, mais les Fennecs ont les ressources nécessaires pour surmonter cette épreuve et rester solides dans la course à la qualification pour la Coupe du Monde 2026.

LA LISTE ÉLARGIE DÉJÀ CONNUE

Il faut savoir qu'avant ce stage de mars, le coach national, Petkovic, avait déjà établi une première liste de 50 joueurs et qu'on appelle liste élargie. C'est d'ailleurs dans cette liste que le

coach devrait puiser les joueurs qui devront les éléments qui déclareront forfait pour ces matchs se la sélection nationale. Le président de la FAF, Walid Sadi, a déclaré en marge de l'AGE qui l'a élu pour un second mandat à la tête de la Fédération, que le sélectionneur des Verts avait déjà en tête cette liste et qu'il continue à préparer le rendez-vous de mars dans les meilleures conditions. Sadi dira qu'il mettra tous les moyens à la disposition de l'EN pour réussir à se qualifier au Mondial, en plus de préparer la CAN à laquelle prendra part notre sélection après avoir déjà décroché son billet pour la phase finale qui aura lieu au Maroc. A ce sujet, il avait déclaré que l'objectif lors de cette compétition était d'abord de se qualifier au second tour, avant d'envisager un autre objectif plus ambitieux.

M.A.

APRÈS SA RÉÉLECTION À LA FAF

Infantino félicite Walid Sadi

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a félicité le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, réélu ce mardi pour un nouveau mandat olympique (2025-2029), lors de l'Assemblée

générale extraordinaire élective (AGEXe), tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Dans son courrier adressé à Walid Sadi, le président de la FIFA a présenté ses plus

"chaleureuses et sincères félicitations" à M. Sadi, pour sa réélection à la tête de l'instance fédérale, tout en le remerciant "pour tous vos efforts, votre travail et votre importante contribution au développement de notre sport, et à la promotion de ses valeurs en Algérie et en Afrique".

Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a été plébiscité à la tête de la FAF.

La nouvelle composante du bureau fédéral comprend 12 membres, dont deux vice-présidents, ainsi que cinq membres

suppléants. Le président de la FIFA, a souhaité à M. Sadi les "meilleurs vœux de réussite pour ce nouveau mandat et de succès pour tous les défis qui vous attendent", tout en se réjouissant de continuer à travailler avec le président de la FAF "pour la croissance et la prospérité du football en Algérie dans les années à venir."

Walid Sadi avait été élu une première fois à la tête de la FAF, le jeudi 21 septembre 2023, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefzef, démissionnaire.

CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES/ 1ER TOUR-RETOUR)

L'EN domine le Soudan du Sud et passe au 2e tour

La sélection nationale féminine de football, a validé son ticket pour le 2e et dernier tour des éliminatoires de la 16e Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, en battant son homologue du Soudan du Sud 3-0 (mi-temps :1-0), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en match comptant pour le 1er tour (retour). Les Algériennes ont ouvert le score dès la 15e minute de jeu par Ghoutia Karchouni. En seconde période, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, ont accentué leur domination en faisant le break grâce Laura Taleb Muller (52e), avant que Karchouni ne revienne à la

charge, pour ajouter le troisième but (89e), et signer le doublé. Lors de la première manche, disputée mercredi dernier au stade de Juba, les "Vertes" ont déroulé, en l'emportant largement sur le score de 5 à 0, grâce à des buts signés Laura Taleb Muller (19e), Léa Abadou (41e, 86e), Naïma Bouhani (49e), et Ghoutia Karchouni (56e). L'équipe algérienne affrontera au 2e et dernier tour qualificatif, la redoutable équipe du Cameroun, quart de finale lors de la dernière édition de la CAN. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre prochain.

ARABIE SAOUDITE

Abeid marque et se distingue

Mehdi Abeid a fait un excellent match malgré la défaite dès siens. En effet, et depuis sa signature en Arabie saoudite cet été, Mehdi Abeid avait fait trois bons matchs en début de saison, avant de rentrer dans le rang, aujourd'hui il a réalisé une belle performance sur le plan défensif avec un but à la clé, ce qui lui vaut une note de 8,6 sur Sofascore. Sans Sayoud mais avec Bouzok, Al Raed

a encaissé un but de Cuenca à la 29e minute pour Al Shabab mais l'ancien joueur de Newcastle va insister pour égaliser, trouvant le poteau une première fois en première mi-temps puis une seconde fois à la 73e mais cette fois la balle est rentrée après une frappe enroulée. Finalement Cuenca va marquer un second but pour une défaite 1-2 d'Al Raed qui reste relégable.

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE)

L'ASO au pied du podium, l'ESM n'est plus relégable

L'ASO Chlef, vainqueur sur le fil à domicile dans le derby face au MC Oran (1-0), a rejoint provisoirement la quatrième place au tableau, alors que l'ES Mostaganem a quitté la zone de relégation, grâce

à sa victoire devant l'USM Khenchela (2-0), en ouverture de la 18e journée disputée mardi, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et vendredi. Les Chélifiens ont dû attendre le temps additionnel pour

arracher une précieuse victoire, grâce à un penalty transformé par le buteur maison, le Togolais Agbagnou (90e+4), qui conforte du coup sa deuxième place au classement des meilleurs buteurs du championnat avec 8 réalisations, derrière l'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina (12 buts).L'ASO (27 pts), qui revient provisoirement à deux points de la troisième place, confirme sa force mentale dans le "money-time" cette saison, en marquant plusieurs buts dans le temps additionnel.

Il s'agit du septième match de suite sans défaite en championnat pour le club chélifien. En revanche, le MCO retombe dans ses travers, quelques jours après son succès à la maison face à l'ES Mostaganem (1-0), et reste scotché à la 10e position, en compagnie du MC El-Bayadh, avec 21 points chacun. Au stade Mohamed Ben Saïd de Mostaganem, l'ESM a

renoué avec la victoire, en venant à bout de l'USM Khenchela (2-0), dans un match disputé à huis clos. Les locaux ont ouvert la marque sur une tête rageuse d'Aoudjane (21e), avant de faire le break par Siam (34e).

Le capitaine de la formation khenchelie, Sameur, a raté un penalty dans le temps additionnel (90e+6).

L'Espérance retrouve le sourire en championnat, après dix matchs sans la moindre victoire, soit plus de trois mois après son dernier succès à domicile, le 3 novembre dernier face à l'Olympique Akbou (2-1), pour le compte de la 7e journée. A l'issue de ce succès, les joueurs de l'entraîneur Nadir Leknaoui, remontent provisoirement à la 14e place au classement avec 17 points, alors que l'USMK (12e, 20 pts), continue de sombrer, en concédant un cinquième revers, toutes compétitions confondues.

CRB

Benguit écope de trois matchs de suspension

Le milieu de terrain du CR Belouizdad, Abderaouf Benguit, a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "voie de fait envers un adversaire", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Outre cette sanction, Benguit devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, précise la même source. Ainsi, l'ancien joueur de l'Espérance de Tunis, purgera sa suspension à l'occasion des deux prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis : mercredi à domicile face à l'US Biskra (20h00), et le jeudi 6 mars en déplacement face au MC El-Bayadh (15h30), à huis clos. De son côté, l'ES Sétif a écopé d'une amende globale de 140.000 dinars pour "conduite incorrecte de l'équipe" et "mauvais comportement des ramasseurs de balles."

REAL MADRID

Ancelotti tacle à nouveau Tebas

Les sujets de discorde ne manquent pas entre le tout puissant patron du football professionnel espagnol Javier Tebas et l'omnipotent Florentino Pérez, à la tête du plus grand club du monde, le Real Madrid. Depuis le début de la saison, les deux grandes figures du foot espagnol orchestrent une véritable cacophonie.



Le dernier sujet de dispute entre le président de la Liga et le président des «Galactiques», qui n'en finissent plus de se chamailler? Les plaintes répétées du Real Madrid concernant l'arbitrage espagnol dont il serait la victime. Passablement agacé par les lamentations du club espagnol, Tebas ne retient plus ses coups. «On dirait que tout monde est contre le Real, contre ses projets», a dernièrement lâché Tebas, plein d'ironie, cette semaine. «Ils pleurent. quand le

Real Madrid gagne, c'est grâce à ses efforts et quand il perd, c'est à cause des décisions arbitrales.» La dernière saillie cinglante du président de la Liga est revenue jusqu'aux oreilles de Carlo Ancelotti. Le visage fermé, l'entraîneur du Real Madrid a vigoureusement répli-

qué. «Tebas parle beaucoup du Real Madrid», a raillé le technicien italien mardi, en conférence de presse. "C'est souvent arrivé depuis que je suis ici. Il manque de respect à des millions de fans du Real en parlant ainsi. Il y a des sujets plus importants dans le football

espagnol. Je pense qu'un président de ligue comme lui devrait se concentrer davantage sur les problèmes à résoudre du foot espagnol."

BIENTÔT SANCTIONNÉ?

Un échange par médias interposés avait déjà opposé Carlo

Ancelotti à Javier Tebas, quand ce dernier s'était offusqué des accusations très graves proférées par le club madrilène à l'égard des institutions du football espagnol. Dans un courrier de quatre pages adressé à la Fédération (RFEF), le Real Madrid dénonçait la falsification de la compétition, en s'attaquant à un système qu'il jugeait "complètement discrédité" du foot espagnol. En cause, deux situations litigieuses défavorables au Real Madrid, lors du match face à l'Espanyol. Le Real Madrid avait également dénoncé via sa chaîne un championnat entaché par les héritiers de Negreira (l'ancien n°2 de l'arbitre espagnol José Maria Enriquez Negreira fait face à la justice espagnole dans le cadre du scandale de corruption présumée impliquant le FC Barcelone, grand rival du Real Madrid). En réponse à cette attaque, la Liga avait porté plainte. Le dossier a suivi son cours et va bientôt déboucher sur l'ouverture, par la commission de discipline de la RFEF, d'une procédure contre le Real Madrid. Selon Marca, le Real Madrid risque une sanction financière.

INTER MIAMI

Splendide but de Lionel Messi

Lionel Messi (37 ans) signe un solide début de saison avec l'Inter Miami. L'Argentin a inscrit son deuxième but en trois matchs (pour deux passes décisives) mardi lors du premier tour retour de la Champions Cup de la Concacaf contre Kansas City (3-1). Et l'octuple Ballon d'Or a régalé avec un enchaînement dont il a le secret. Après un débordement de Luis Suarez, Messi a contrôlé de la poitrine à l'entrée de la surface de réparation avant d'expédier une volée splendide dans le but adverse. Sa réalisation a permis à Miami d'ouvrir le score avant que la franchise floridienne ne fasse le break juste avant la mi-temps par Tadeo Allende (45e+1) et Luis Suarez (45e+3). Memo Rodriguez a réduit l'écart mais Miami, vainqueur 1-0 à l'aller grâce à un but de

Messi, s'est hissé sans trembler pour le tour suivant où il affrontera les Jamaïcains de Cavalier. L'avance confortable a permis à Javier Mascherano, entraîneur de l'Inter et ancien partenaire de Messi au Barça, de faire souffler la star argentine en le remplaçant à la 69e minute. "Ce qui me réjouit, c'est la façon dont l'équipe rivalise", a déclaré le technicien argentin à l'issue du match. "Nous avons rivalisé à des températures négatives il y a six jours. Nous l'avons fait avec 10 joueurs pendant 80 minutes (samedi dernier contre le New York City FC). Et aujourd'hui, 72 heures après, l'équipe a de nouveau rivalisé." Il s'est aussi félicité de voir Luis Suarez inscrire son premier but de la saison. "Nous savons l'importance pour un attaquant de marquer. C'est un joueur qui nous donne

beaucoup quand il s'agit de nous organiser défensivement et il travaille beaucoup pour l'équipe."

LA PULGA SANCTIONNÉE

Lionel Messi a reçu une amende pour avoir attrapé à la nuque un membre de l'encadrement du New York City FC à la fin du match nul du week-end dernier contre son équipe de Miami (2-2), a annoncé la MLS, la ligue nord-américaine de football. Conformément à son usage, elle n'a pas dévoilé le montant de cette amende. Une fois le match terminé le week-end dernier, Lionel Messi furieux s'était dirigé vers l'arbitre Alexis Da Silva pour contester certaines décisions. Après avoir reçu un carton jaune pour ses protestations, il a eu une altercation avec Mehdi Ballouchy, l'un

des assistants de New York City. L'Argentin et le technicien ont discuté quelques secondes avant que Messi ne revienne vers Ballouchy pour poser sa main droite sur sa nuque et la serrer.

PARIS SG

Probable départ d'Al-Khelaïfi

Ciblé par les critiques cette saison et notamment autour de l'épineuse question des droits TV de la Ligue 1, Nasser Al-Khelaïfi se poserait-il des questions sur son avenir dans le football en France? Président de beIN Sports et du PSG, le dirigeant qatarien semble bien s'interroger si l'on se fie aux révélations d'Aleksander Ceferin. Interrogé dimanche par le principal quotidien de Slovénie, le président de l'UEFA s'est fendu d'une petite confiance au sujet

du patron du PSG au moment d'aborder le gros suspense en Ligue des champions. "J'étais au match PSG-Manchester City. A 0-2, mon ami Nasser Al-Khelaïfi m'a dit qu'il ne savait pas s'il continuerait à travailler dans le football. A cause de tout le stress qu'il affrontait", a ainsi lâché le Slovène auprès du journal Delo. "Après le score final de 4-2, mon autre ami, le président de Manchester City Khaldoon Al-Mubarak, avait vraiment l'air pas bien et je me sentais vraiment

mal pour lui." Jugé par ses détracteurs comme l'un des principaux responsables de la crise des droits TV en Ligue 1, Nasser Al-Khelaïfi a visiblement connu un petit coup de mou pendant le choc continental face aux Skyblues. Heureusement pour lui, l'équipe dirigée par Luis Enrique a finalement renversé celle de Pep Guardiola puis s'est brillamment qualifiée pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions en dominant Brest (10-0 en cumulé).

POUR SIGNER AU PSV EINDHOVEN

Un attaquant espagnol fait 1700 km en voiture

Une peur phobique qui modifie quelque peu son quotidien de footballeur. Lucas Pérez, attaquant espagnol de 36 ans, a officiellement rejoint dimanche dernier le PSV Eindhoven, un mois après avoir résilié son contrat avec le Deportivo La Corogne.

D'après le journal espagnol Marca, l'ancien d'Arsenal ou West Ham a voyagé ce week-end de la capitale espagnole au sud des Pays-Bas en voiture. 1700 longs

kilomètres que le footballeur s'est imposés à cause de sa phobie de l'avion qui le suit depuis ses débuts en professionnel. Toujours selon les informations de la presse espagnole, Lucas Pérez s'est plusieurs fois rendu à des matchs à l'extérieur par ses propres moyens durant sa carrière. Voiture, van personnel, train et même bateau pour jouer dans les îles Baléares... Tout a été fait pour éviter de prendre l'avion comme ses coéquipiers.

Le joueur n'a d'ailleurs peut-être pas choisi la treizième destination de sa carrière au hasard: Dans le championnat néerlandais, il n'y a aucun déplacement en avion au vu de la superficie du pays. De plus, n'ayant pas été enregistré à temps pour disputer les phases finales de la Ligue des champions, Lucas Pérez ne sera donc pas du déplacement du PSV à Londres pour le retour des 8es de finales face à Arsenal.

LIVERPOOL FC

L'Égyptien Salah en route vers le Ballon d'Or

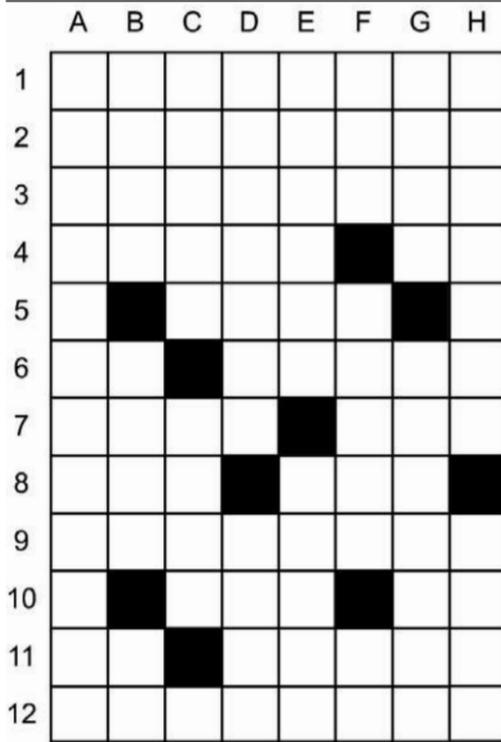
Mohamed Salah continue d'électrifier la Premier League. Dimanche dernier, l'Égyptien a été l'un des grands acteurs du succès de Liverpool sur la pelouse de Manchester City (2-0) en Premier League, avec une passe décisive et un but. Sa saison exceptionnelle jusqu'à présent en fait un des prétendants au prochain Ballon d'Or.

Pour son entraîneur Arne Slot, Mohamed Salah aura «de bien meilleures chances» de remporter le Ballon d'Or si Liverpool, leader de la Premier League, remporte le titre cette saison.

«Je pense qu'en général, quelqu'un qui remporte le Ballon d'Or doit aussi gagner quelque chose, donc c'est un grand défi qui est devant nous, mais aussi devant lui. Si notre équipe triomphe, ses chances de remporter le Ballon d'Or augmentent considérablement. Gagner la Ligue des champions renforcerait ces chances, mais Rodri, le dernier vainqueur, n'a pas réussi cet exploit», explique Arne Slot à propos du Pharaon qui marche sur l'eau.

En Premier League, Mohamed Salah est largement en tête du classement des buteurs avec 25 réalisations. «Ce que j'aime le plus dans sa carrière, c'est qu'il devienne de plus en plus fort. Il est plus clinique. Il a trouvé un bon équilibre entre l'obsession de marquer des buts et donner la balle», a expliqué Arsène Wenger sur BeInSports après la victoire des Reds à Manchester City.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Bruit d'un vieil haut-parleur.
- B. Interpella. Partie du squelette humain. Marque la satisfaction.
- C. Fait venir avec lui. Côtés d'un prisme.
- D. Tel un collant ajouré. Discours familier.
- E. Couleur pour jouer. Donner sa langue au chat.
- F. On le trouve parmi les pièces disparues. Activité à la maternelle. Mot qui prépare l'exclusion.
- G. Exprimera sa joie. Dureté.
- H. Plantes à huile. As de l'eau plein les pores.

HORizontalement

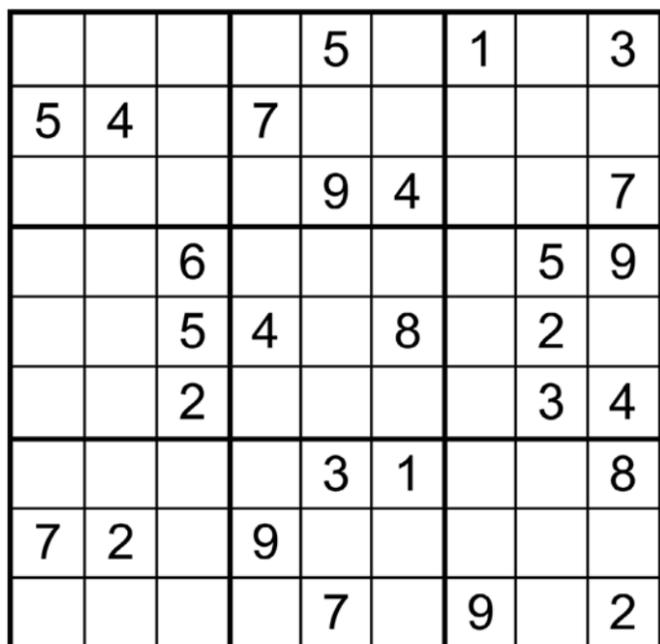
- 1. Vols à moindre coût.
- 2. Exprime sa gratitude.
- 3. Ouvriers qui usinent des pièces.
- 4. Accessoire de scout. Il traverse Saint-Omer.
- 5. C'est bon pour la dame.
- 6. Vieux français. Elle borde la bouche.
- 7. Tape dans la main. Enfin obtenus.
- 8. Lettre de Grèce. Drame cornélien (le).
- 9. Qui sont dans la tête.
- 10. On le retourne à la campagne. Dans la tête.
- 11. Volonté de même. Réfléchit longuement.
- 12. Constructions intellectuelles méthodiques.

LES MOTS FLÉCHÉS

DIRIGEANTE	APPAREIL DE RAYONNEMENT	JOLIMENT OMBRÉE	PRÉNOM FÉMININ	BOIS SOUPLE	PARTIE TOMBANTE D'UNE VESTE
BANQUIERS	DISCUTE DU PRIX	BIEN DISTINCTS	COMPLÈTEMENT SAOUL	JOUR DE CONGÉ	CAVITÉ DU CŒUR
ACHAT À L'AVANCE					
S'ENCROÛTER				INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION	ENTRE L'EST ET LE NORD
FORTES EN GOÛT				S'EXPRIME TEL UN CERVIDE	
ET AINSI DE SUITE					DANS LE COUP
A ÉTÉ RADIEUX					CÉRÉALE À PAIN
CITÉ DE LA CLAIRETTE					IL SE TAILLE DANS LA VIGNE
IL MAINTIEN LA CHEVELURE	ON L'UTILISE POUR TROMPER				COMME UN CHIFFRE DIVISIBLE PAR DEUX
		EN ÉTÉ, IL NE CACHE QUE LE MINIMUM	ELLE EST PROCHE DU MEC	ADVERSAIRES DE LA PRESSE	BIEN À TOI
			IMAGINER	ACTIVITÉ NAUTIQUE	RACING-CLUB
ANCIENNE MONNAIE D'OR OU D'ARGENT	HYPER SOCIABLE				
	CHEF DE BANDE				
		BAISSER LES BRAS			
		DEUXIÈME SON DE LA GAMME			
TOUCHAIT AU PORT					
ALARME DE POMPIERS					
				ARTICLE MASCULIN	
IL A DES POINTS SUR TOUTES SES FACES		ENGIN DE CHANTIERS			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BOLDUC CADET CALE COAXIAL DIATRIBE DOUCE ECLOS ELIXIR ERREUR FLETRI
 FOURBU GUIDE IMPLIQUER MICA MINCE PERCUTER PIEDESTAL RODEO
 RONCERAIÉ SELECTEUR SILICE SINCERITE USITE VERITABLE VIDEOCLUB

R	P	E	B	G	R	U	B	E	M	I	E
U	E	I	R	U	S	O	T	I	M	E	L
E	B	A	E	I	L	I	N	P	C	L	B
T	I	R	T	D	R	C	L	L	A	F	A
C	R	E	U	E	E	I	O	I	L	A	T
E	T	C	C	O	Q	S	X	E	C	E	I
L	A	N	R	U	F	A	T	I	D	E	R
E	I	O	E	D	O	R	M	A	L	I	E
S	D	R	P	C	I	D	C	A	L	E	V

MOULoud MAMMERI :

Écrivain, anthropologue et vigie de l'Algérie plurielle

Il y a trente-six ans, un accident de la route sur la RN5, à Aïn Defla, arrachait à l'Algérie l'un de ses plus grands intellectuels. Mouloud Mammeri, écrivain, chercheur et militant infatigable de la mémoire amazighe, laissait derrière lui une œuvre monumentale, à la croisée du roman, de l'anthropologie et de la linguistique.

Par **Samy Terki**

ŒUVRE ROMANESQUE ET VIOLENCE COLONIALE

Mouloud Mammeri est auteur d'une œuvre qui, aujourd'hui encore, éclaire les grandes pages de l'histoire et du patrimoine algérien. Né le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun, près de Tizi Ouzou, Mouloud Mammeri grandit entre la Kabylie et les bancs du lycée Bugeaud d'Alger (actuel lycée Émir Abdelkader). Brillant élève, il poursuit ses études à Paris, au lycée Louis-le-Grand, avant d'être mobilisé en 1939, au début de la Seconde Guerre mondiale. L'expérience du front et de l'Occupation façonne son regard sur l'oppression et la résistance, thèmes qui traverseront ses écrits. En 1952, il publie *La Colline oubliée*, un premier roman qui dresse un portrait saisissant de la société kabyle à la veille de la Seconde Guerre mondiale. À travers les tribulations de son personnage principal, Arezki, il met en scène les contradictions d'un peuple pris entre traditions séculaires et modernité imposée par la colonisation. L'ouvrage, interdit en Algérie coloniale, marque le début d'une œuvre littéraire placée sous le signe du témoignage et de l'engagement. Avec *Le Sommeil du juste* (1955), Mammeri explore les désillusions de la jeunesse algérienne face à un système colonial qui ne laisse aucun horizon. Mais c'est avec *L'Opium et le bâton* (1965) qu'il signe son roman le plus emblématique, un récit haletant sur la lutte armée, adapté au cinéma en 1970 par Ahmed Rachedi, avec Sid Ali Kouiret et Jean-Louis Trintignant.

Parallèlement à son travail romanesque, Mammeri utilise la presse pour dénoncer la violence du système colonial. Il collabore au journal *L'Espoir Algérie*, où il décrit la brutalité de la répression française. Surtout, il contribue à la rédaction de rapports accablants sur les exactions coloniales, envoyés par le Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée générale des Nations unies. Une activité qui lui vaudra d'être étroitement surveillé par les autorités françaises. L'indépendance de l'Algérie, en 1962, marque le début d'un travail scientifique titanesque pour Mammeri. Il se consacre entièrement à la recherche et à la préservation du patrimoine amazigh, un domaine dans lequel il joue un rôle fondamental. Il est le premier universitaire à formaliser une approche linguistique rigoureuse de cette langue, avec *Tajerrumt n'Tmazight* (Grammaire berbère) et *Amawal* (dictionnaire amazigh-français), publiés en 1980. Il exhume également un pan méconnu du patrimoine oral avec *Les*

Isefra, recueil de poèmes de Si Mohand ou M'hand, et *Poèmes kabyles anciens*, ouvrage de référence sur la tradition poétique kabyle. Dans les années 1980, il se penche sur l'Ahellil du Gourara, chant rituel des populations zénètes du Sahara algérien. Son travail de documentation, publié en 1984, sera poursuivi par l'anthropologue Rachid Bellil et aboutira, en 2008, au classement de l'Ahellil au patrimoine mondial de l'UNESCO.

ENGAGEMENT POUR L'IDENTITÉ AMAZIGHE

Son engagement pour la promotion de la culture amazighe ne s'arrête pas à la recherche. En 1985, il fonde *Awal*, première revue scientifique consacrée aux études amazighes. Il dirige également le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE), où il forme une génération de chercheurs qui porteront plus tard son combat. Le 26 février 1989, alors qu'il rentre d'un colloque à Oujda (Maroc), Mammeri trouve la mort dans un accident de la route. Il avait 72 ans. Une perte immense pour la culture et la recherche en Algérie. En hommage à son immense apport, plusieurs institutions portent aujourd'hui son nom, à l'image de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et de la bibliothèque d'Alger. Mais c'est surtout dans la richesse de son travail scientifique et littéraire que son héritage continue de vivre. Longtemps ignoré, l'enseignement du tamazight est aujourd'hui une réalité en Algérie, où la langue est reconnue comme langue nationale et officielle depuis 2016. Une reconnaissance qui s'inscrit dans la continuité du travail mené par Mammeri et qui témoigne de l'importance de son œuvre pour les générations futures. Trente-six ans après sa disparition, Mouloud Mammeri demeure une figure incontournable du paysage intellectuel algérien. Ni simple écrivain, ni simple chercheur, il fut avant tout un passeur de savoirs, un homme dont l'engagement pour la culture et l'histoire continue d'inspirer.

S. T.

FARID BENYAA, ARTISTE PLASTICIEN

Et si Alger retrouve son visage méditerranéen

Quarante ans après avoir quitté les bancs de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), Farid Benyaa y revient en invité d'honneur. Architecte de formation, artiste plasticien par passion, il expose *La Baie d'Alger*, une série d'œuvres qui interrogent le destin architectural de la capitale et son rapport brisé avec la Méditerranée. Une exposition qui ne se limite pas à une rétrospective esthétique, mais qui s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'avenir urbain d'Alger et son identité maritime en évolution. Sept années de travail minutieux, où l'encre de Chine se mêle à une technique singulière, Benyaa gratte, creuse, superpose les traits jusqu'à révéler une ville où l'histoire et l'architecture dialoguent en silence. Lignes haussmanniennes, vestiges ottomans, façades coloniales et perspectives méditerranéennes s'entrelacent dans des compositions où le noir et blanc domine, rehaussé parfois de couleurs éclatantes, soigneusement distillées. Le regard de l'artiste ne se borne pas à une restitution fidèle du patrimoine bâti. Il plonge dans l'âme urbaine d'Alger, capte ses contrastes, ses mutations, ses transformations. Ses œuvres, d'une précision chirurgicale, captent la texture de la pierre, la patine du temps, l'empreinte de la modernité sur une ville qui, entre héritage et développement, affirme progressivement son caractère. L'exposition, installée au cœur de l'EPAU, résonne avec une charge symbolique forte.

C'est là que Farid Benyaa a été formé, qu'il a forgé son regard d'architecte avant d'explorer les possibilités de l'art. Face aux étudiants, il ne se contente pas d'exposer ses œuvres, il invite à une réflexion sur la ville, sur ce qu'elle est devenue et sur ce qu'elle pourrait être. Si ses tableaux fascinent par leur virtuosité graphique, ils mettent aussi en lumière une dynamique urbaine en constante évolution. Alger, avec ses 30 kilomètres de façade maritime, entretient une relation particulière avec la Méditerranée. À travers le temps, le développement de la ville a vu l'émergence d'infrastructures portuaires et ferroviaires, structurant l'espace et redessinant les contours du littoral. Cette transformation a modifié la manière dont les Algérois interagissent avec leur mer, appelant aujourd'hui à une réflexion sur les opportunités d'ouverture et de valorisation du front de mer. Un enjeu majeur pour une capitale méditerranéenne qui possè-

de un potentiel considérable en matière d'aménagements urbains et d'espaces dédiés aux loisirs et à la culture.

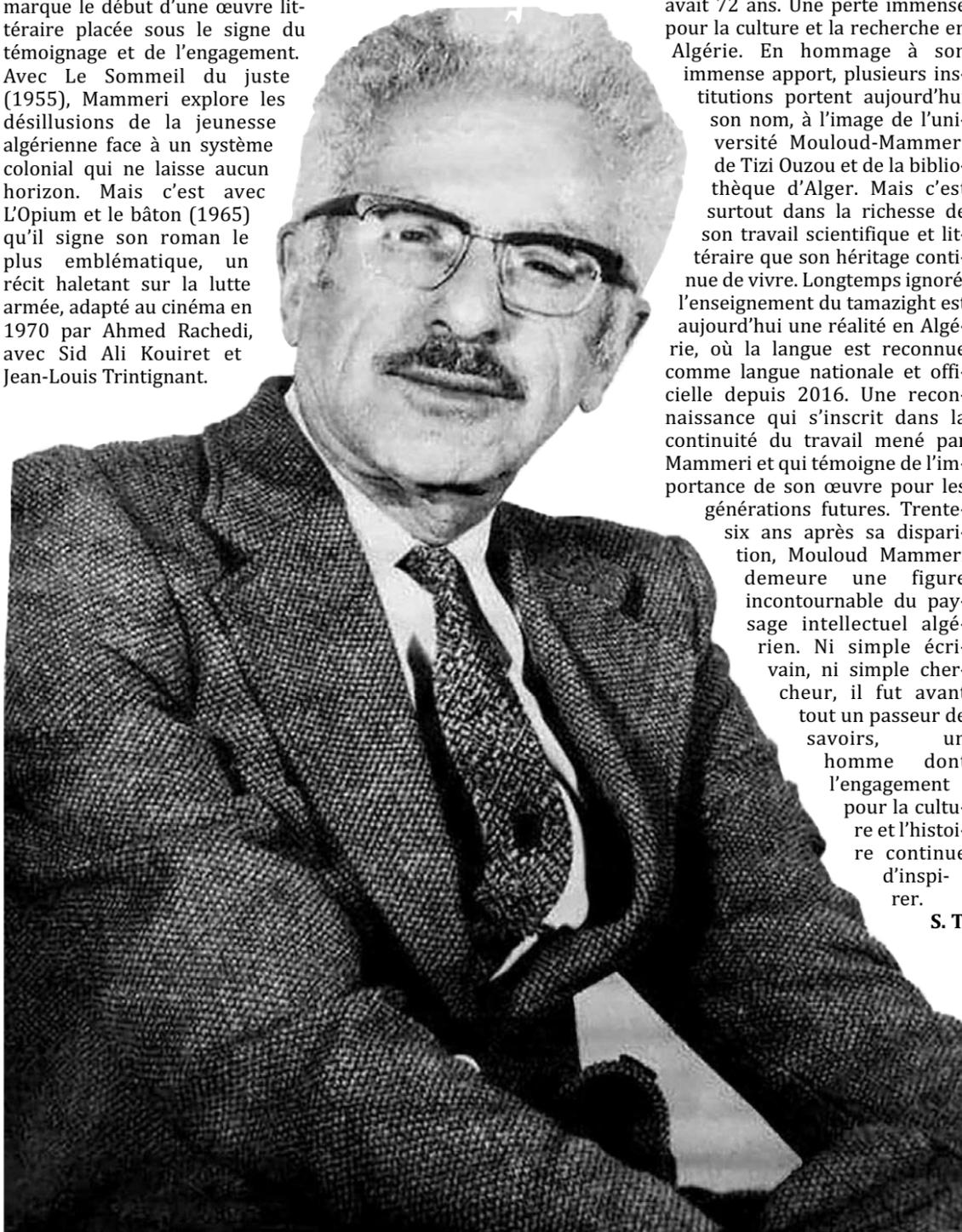
RECONNECTER ALGER À SON LITTORAL

Son ambition se cristallise dans un projet d'envergure, *L'Allée des Artistes*, qui vise à créer un trait d'union entre la ville et la mer. Son point de départ ? Le Jardin d'Essai du Hamma, écrin botanique unique au monde, dont les 58 hectares abritent plus de 1 200 espèces végétales. Mais ce jardin, aussi prestigieux soit-il, n'est pas un îlot isolé. Il s'intègre dans un maillage culturel exceptionnel, à quelques pas, le musée national des Beaux-Arts, le plus grand du continent africain avec plus de 8 000 œuvres, domine la baie. Plus haut, le Maqam Echahid, imposant mémorial surplombant la ville, rappelle les luttes de l'indépendance. À proximité, le musée du Moudjahid et Dar Abdellatif, ancienne demeure ottomane transformée en résidence d'artistes, enrichissent encore ce tissu patrimonial. L'idée de Benyaa est simple mais audacieuse, relier ces lieux en un parcours artistique panoramique, une promenade suspendue entre ciel et mer, où l'art, l'histoire et le paysage dialogueraient. Un espace de flânerie, d'exposition et de contemplation, qui offrirait aux Algérois un accès repensé à leur front de mer.

UNE VISION ARTISTIQUE

La Baie d'Alger n'est pas qu'une exposition de tableaux, c'est une prise de parole, une invitation à repenser la ville. À travers son art, Farid Benyaa pose des questions fondamentales, comment préserver l'âme d'Alger sans figer son évolution ? Comment réconcilier un passé architectural foisonnant avec les exigences d'une métropole moderne ? Et surtout, comment renforcer la connexion entre la ville et la Méditerranée ? Son projet "*L'Allée des Artistes*" est une esquisse, une proposition à débattre, mais il ouvre une brèche dans la manière d'aborder l'urbanisme et l'aménagement du littoral. Car au-delà des murs, des façades et des perspectives, ce que Benyaa dessine, c'est une ville harmonieuse, où l'architecture dialogue avec son environnement naturel et culturel, créant ainsi un espace de vie à la hauteur de son héritage. Dans ses tableaux comme dans ses idées, il ne s'agit pas seulement de regarder Alger. Il s'agit de l'imaginer autrement.

Samy T.



16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:58	DOHR 13:02	ASR 16:07	MAGHREB 18:32	ISHA 19:56
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DESTINÉES À LA CONTREBANDE

SAISIE D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE CARBURANT ET DE DENRÉES ALIMENTAIRES À ADRAR

D'importantes quantités de carburant et de denrées alimentaires de large consommation destinées à la contrebande ont été saisies par les éléments de la sécurité de la daïra de Reggane, relevant de la sûreté de la wilaya d'Adrar, lors d'une opération conjointe avec les ser-

vices des Douanes, hier, selon la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'opération a permis la saisie d'une quantité estimée à 4.400 litres de diesel, et 28.120 litres d'huile de table, 8.000 kg de couscous et de pâtes, en plus de 200 sacs

de 25 kg de sucre cristallisé. Cette marchandise a été chargée sur un camion-remorque, a-t-on expliqué. Cette opération reflète la vigilance des forces de sécurité et leur mobilisation pour faire face aux différentes formes de criminalité, a-t-on souligné.

AFFAIRE USM ALGER-RS BERKANE

LE TAS REMET LA CAF ET LES CHICANEURS À LEUR PLACE

Par Boualem. Alami

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a donné hier, mercredi 26 février, son verdict dans l'affaire des maillots litigieux et contestés du club marocain la Renaissance de Berkane, et rendu un réquisitoire bref mais précis contre la CAF et la FRMF, admettant l'appel de la FAF. Si l'avis du TAS ne change rien à la finalité de cette rencontre, mais démasque les jeux de coulisses de la CAF et son allié, la fédération marocaine de football, la sentence juridique est cependant importante, autant sur le plan sportif que diplomatique. Dans son communiqué que L'Express a consulté sur le site officiel de l'instance du canton de Vaud, le TAS explique avoir « admis l'appel de la Fédération algérienne de football (FAF) contre la Confédération africaine de football (CAF), la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et le club Renaissance sportive de Berkane (RS Berkane) concernant la validation des maillots du RS Berkane sur lesquels figure une carte du Maroc intégrant le Sahara occidental ». L'appel auprès du TAS de l'USMA et de la FAF « visait également à obtenir une décision selon laquelle le maillot du RS Berkane, que les appelants considèrent comme présentant un message politique, contrevient aux Lois sur le jeu, aux règlements de la CAF et à ceux de la FIFA », indique le communiqué du TAS, qui précise qu'au cours d'une audience par vidéoconférence le 13 novembre 2024, « aucune des Parties n'a contesté que les maillots litigieux présentaient une carte géographique du territoire du Maroc comprenant le territoire du Sahara occidental et que ceci ne correspondait pas à la carte officielle du Maroc telle que publiée par l'Organisation des Nations unies ». Dès lors, en annonçant l'épuisement des recours de la FAF et de l'USMA, le TAS a pris les décisions suivantes : 1) l'image d'une carte territoriale du Maroc, intégrant le Sahara occidental, sur les maillots litigieux véhicule un message, une manifestation ou une propagande à caractère politique, étant donné que cette carte représente l'affirmation d'une souveraineté territoriale qui demeure à ce jour contestée et encore non résolue sur le plan international. 2) En application du règlement de l'équipement de la CAF (article 1.03) en relation avec les Lois du jeu de l'association International Football Association Board (loi n° 4), tout équipement – y compris les maillots des joueurs – ne doit véhiculer aucun contenu à caractère politique. 3) En application des statuts et les règlements d'application des statuts de la CAF, la CAF est tenue de respecter et de mettre en œuvre le devoir de neutralité politique. Le TAS termine son communiqué avec cette conclusion : "La formation arbitrale du TAS a conclu que les maillots du RS Berkane pour la Coupe de la Confédération 2023/24, en ce qu'ils représentent une carte territoriale comprenant une image à caractère politique, étaient contraires aux règlements de la CAF", et que "la décision de la CAF de maintenir l'approbation des maillots est ainsi annulée et l'appel de la FAF est admis". Si "la présente décision n'a aucun effet sur les résultats de la Coupe de la Confédération de la CAF 2023/24", comme le stipule le Tribunal arbitral du sport de Lausanne, la sentence de l'instance juridique du sport de Lausanne est une belle victoire, au-delà d'un simple trophée, de l'USMA, de ses joueurs et de ses dirigeants qui sont restés dignes et fermes pour faire respecter l'esprit intrinsèque du sport, loin de toute surenchère politique, et, dans le cas présent, néocoloniale. La FAF et le club de Soustara ont fait honneur aux fondateurs du club, né un certain (hasard ?) 5 juillet 1937, en luttant pour qu'enfin, au sein de la Confédération africaine de football, on garde à l'esprit que le football est un élément de rapprochement entre les enfants du continent. Et non un facteur de divisions. Reste à savoir maintenant quelle sera l'attitude du RS Berkane et de la FRMF devant cette gifle : vont-ils récidiver après le verdict du TAS ? Quelle sera la position de la CAF de Motsepe ?

B.A.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 FEVRIER 2025 // N°1021 // PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

Les nouvelles usines de dessalement, une fierté pour l'Algérie victorieuse

Une nouvelle page s'écrit dans la stratégie hydraulique de l'Algérie. En inaugurant l'usine de dessalement de Koudiet Eddraouche, à El-Tarf, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la volonté de l'État de garantir l'accès à l'eau potable pour des millions d'Algériens.

Par Aïda. Mouni

« Ces mégaprojets sont, somme toute, un honneur pour l'Algérie victorieuse », a-t-il déclaré, insistant sur la dimension stratégique de cette infrastructure. D'une capacité de 300 000 mètres cubes par jour, cette usine, entièrement réalisée par des compétences algériennes, vient renforcer l'approvisionnement en eau potable des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma. Une avancée majeure qui s'inscrit dans un programme plus vaste, couvrant Oran, Tipaza, Boumerdès et Béjaïa. Face aux défis climatiques et à la pression croissante sur les ressources hydriques, l'Algérie mise sur le dessalement pour réduire sa dépendance aux nappes phréatiques. Une politique assumée par le chef de l'État, qui ambitionne de porter la part de l'eau dessalée à 62 % de la consommation nationale d'ici quelques années.

« J'espère que nous compléterons ce programme en inaugurant l'usine de dessalement de Cap Djinet à Boumerdès et une autre à Béjaïa. On aura ainsi finalisé tout le projet, de l'extrême Ouest à l'extrême Est, en passant par le centre », a précisé Abdelmadjid Tebboune. Loin d'être un coup d'éclat isolé, cette dynamique s'inscrit dans une vision à long terme.

Le président a ainsi annoncé le lancement, dès 2026, de cinq à six nouvelles usines de dessalement. Une accélération qui illustre l'ampleur des moyens engagés : « Sans exagération, l'on trouve rarement de tels programmes dans d'autres pays, ni en termes de ressources financières, ni de cette envergure », a-t-il souligné. Lors de cette visite, le chef de l'État a tenu à exprimer sa



reconnaissance aux travailleurs, cadres et responsables impliqués dans la réalisation de ces infrastructures, saluant leur résilience et leur esprit de coordination, malgré des conditions parfois difficiles.

« Je suis très fier de la cohésion et de la complémentarité entre les cadres et les travailleurs qui ont œuvré à ces projets », a-t-il affirmé.

Aux côtés du président, plusieurs hautes personnalités du pays, dont le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chagnegriha, le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, ainsi que le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, ont assisté à cette inauguration, soulignant l'enjeu national que représente la

sécurisation de l'approvisionnement en eau.

LE DESSELEMENT, CLÉ DE L'AVENIR HYDRAULIQUE

En misant sur le dessalement, l'Algérie adopte une stratégie pragmatique et souveraine face au stress hydrique. Une orientation qui, au-delà de la réponse aux besoins immédiats, vise à assurer une indépendance durable vis-à-vis des variations climatiques. « Ces grands projets resteront dans l'histoire », a assuré le président. Une déclaration qui prend tout son sens à l'heure où l'Algérie se positionne comme l'un des rares pays à déployer un programme aussi vaste et structurant en matière d'eau potable.

A. M.

GLISSEMENT DE TERRAIN À DRAA EL MIZAN, WILAYA DE TIZI-OUZOU)

DES INSTRUCTIONS POUR LE RELOGEMENT DES FAMILLES TOUCHÉES

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, a donné, hier, des instructions pour entamer l'opération de relogement des familles impactées par le glissement de terrain qui a touché mardi leur village Ouled Aïssa dans la commune de Draâ El Mizan, annonce un communiqué des services de la wilaya. « Après s'être déplacé en urgence hier soir dans la commune de

Draa El Mizan suite au glissement de terrain qui a affecté le village de Ouled Aïssa et après avoir assisté personnellement à l'évacuation des familles dont les habitations ont été touchées, le wali Aboubakr Essedik Boucetta s'est enquis ce matin sur place, de la situation », note le communiqué. Lors de ce nouveau déplacement dans le village Ouled Aïssa, le

wali a « donné des instructions à la cellule de wilaya » mise en place pour gérer la situation, et "aux autorités de la commune de Draa El Mizan, mobilisées sur le terrain depuis hier pour suivre l'opération de recensement des familles impactées et entamer leur relogement dans les prochaines heures", a-t-on ajouté dans le communiqué.